/ LÈGE / CLAOUEY / LE FOUR / LES JACQUETS / PIQUEY / PIRAILLAN / LE CANON / L'HERBE / LA VIGNE / LE CAP FERRET /

LE MAGAZINE DE LÈGE-CAP FERRET

PRESQU'ÎLE

N°82

LES GRANDS DOSSIERS

Tous ensemble pour imaginer la Presqu'île de demain P. 22

villedelegecapferret - www.ville-lege-capferret.fr

LÈGE CAP FERRET

SOMMAIRE

P.5 **DE VOUS À MOI**

P.6 **DÉCRYPTAGE**
Vacciner, dépister, pas de répit dans la lutte anti Covid !

P.8 **EN MOTS ET EN PHOTOS**
Travaux d'avant saison
Des services de proximité renforcés
Brèves

P.21 **LE COIN DU CMJ**
Deux opérations estivales pour les jeunes du Conseil Municipal

LES GRANDS DOSSIERS

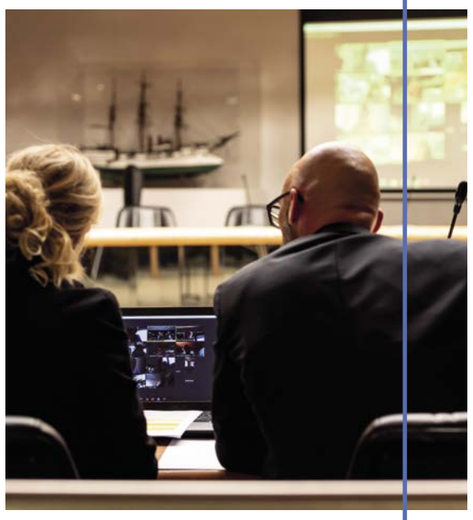

TOUS ENSEMBLE POUR IMAGINER LA PRESQU'ÎLE DE DEMAIN
P.22

P.29 **L'INTERCO C'EST NOUS**
Tous unis contre les moustiques !

P.31 **VISAGES ET PAYSAGES**
Bureaux avec vues
Assos : le retour !
Portraits d'entrepreneurs
Stop au gaspi
Réservoirs de Piraillan
Recette

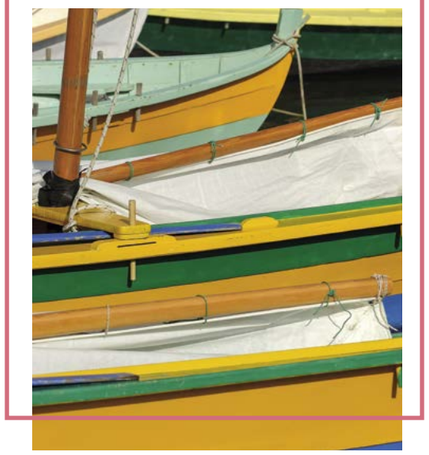

P.45 **CÔTÉ SPORTS & CULTURE**
Skate club
Saison estivale

P.48 **HISTOIRE DE NOTRE PAYS**
Le petit train

P.50 **PRESQU'ÎLE PRATIQUE**
Plage tranquillité
Infos pratiques

P.54 **TRIBUNE LIBRE**

Presqu'île,
revue municipale de Lège-Cap Ferret
Directeur de la publication :
Philippe de Gonneville
ISSN : 1279-6247

PEFC 10-31-1118

Édition : SEPPA ; 05 57 300 910 - Rédaction : www.anaoluthe.net - Publicité : SEPPA Communication - Crédit photos : Laurent Wangermez, Mairie de Lège-Cap Ferret, IStock - Impression : Korus imprimerie. Presqu'île est imprimé en couverture sur du papier PEFC 200 g brillant et à l'intérieur sur papier PEFC Offset 140 g - Tirage : 11 600 exemplaires. Dépôt légal à parution. - Retrouvez votre magazine municipal Presqu'île en consultation libre et au format PDF sur le site internet de la mairie : www.ville-lege-capferret.fr

SIC PATRIMOINE
– Conseil en gestion de patrimoine –

VOTRE AVENIR MÉRITE MIEUX QU'UNE BANQUE PRIVÉE

Jean-François et Agnès Emonet

SIC-PATRIMOINE.COM

18 rue Suffren, 33 950 Lège Cap Ferret
05 57 05 03 89

SIC PATRIMOINE Sarl au capital de 7500€ 18 rue Suffren 33950 Lège Cap-Ferret. Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07002700 en qualité de : Courtier en assurance – Intermédiaire en Opérations de banque et en Services de Paiement positionné en catégorie de mandataire non exclusif – Conseiller en Investissements Financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers – Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle CPI 3101 2018 000 035 275 délivrée par La CCI de Bordeaux – Activité de démarchage bancaire et financier – Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9. S.A.R.L au capital de 7500€ - RCS Bordeaux 448 097 782 – N° SIRET 448 097 782 00024 - code APE : 6622 Z – TVA intracommunautaire : FR 404 480 977 82

« Nos perspectives s'éclaircissent mais restons vigilants »

Savourer les retrouvailles en famille ou entre amis, renouer avec la culture, la fête et la convivialité : cet été 2021 éclaircit enfin nos perspectives. Bien sûr, nous devons rester vigilants : la pandémie n'est pas encore finie et la saison estivale reste soumise à des contraintes. Mais après ces 18 mois totalement impensables, l'espoir est bien là. J'ai une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui se relèvent doucement de cette crise : les malades et leurs familles, les commerces, les restaurateurs, les associations et clubs sportifs, et tant d'autres encore.

NOUS RESTONS MOBILISÉS

Depuis le 15 mars 2020, nous nous mobilisons pour sortir par le haut de cette période complexe. Nous sommes investis dans le centre de vaccination d'Arès, qui aura vacciné près de 34 000 personnes au 1er juillet. Je salue la mobilisation et la solidarité des professionnels de santé, des bénévoles et de nos agents qui ont répondu présents pour assurer cette mission de santé publique. Nous organisons des dépistages avec l'Agence Régionale de Santé, pour permettre à chacun de lever le doute en toute simplicité, tout au long de l'été.

TOUJOURS PLUS DE SERVICES PUBLICS

En parallèle, nous renforçons la proximité des services publics : l'agence postale communale est ouverte en mairie du Cap Ferret, la Maison France Services avance, le conseiller numérique est à votre écoute et les cartes d'identité et les passeports devraient nous être délivrés cet automne. Les premières réunions des conseils de village ont identifié des pistes concrètes pour améliorer le cadre de vie au quotidien, avec des citoyens enthousiastes et engagés.

Malgré les incertitudes et les revirements règlementaires, nous avons imaginé une programmation estivale festive, joyeuse et qualitative. Nous regrettons infiniment que les fêtes de village ne puissent avoir lieu. Mais pour le reste, entre musique, cinéma, peinture, théâtre, fêtes foraines et conférences, nul doute que chacun trouvera son bonheur.

UNE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER AU CIVISME

Enfin, la pandémie a accru les sensibilités individuelles, mais elle ne peut pas excuser les dérives qui mettent à mal le bien vivre ensemble. Nous avons renforcé les moyens alloués à la police municipale et obtenu des renforts de gendarmerie. Les forces de l'ordre font le maximum mais elles ne peuvent pas intervenir en tout temps et en tous lieux. Pour la première fois, nous lançons une campagne de sensibilisation au civisme, pour rappeler l'importance de cette notion, essentielle et fragile qu'est le respect. Nous avons la chance de vivre sur une commune exceptionnelle, et nous avons tous la capacité d'être acteurs de notre qualité de vie, cet été et toute l'année.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de retrouver du souffle, de la perspective et de la sérénité.

Philippe de Gonneville,
Maire de Lège-Cap Ferret

DÉCRYPTAGE

VACCINER, DÉPISTER, PAS DE RÉPIT DANS LA LUTTE ANTI COVID !

Porté et cogéré par 3 communes (Lège-Cap Ferret, Arès et Andernos) avec les professionnels de santé, les bénévoles, et l'appui de l'ARS, le centre de vaccination du Nord Bassin a ouvert ses portes le 29 mars dernier. Près de 34 000 personnes ont pu être vaccinées en 4 mois.

LE CONTEXTE

En janvier dernier, quand la Préfecture lance aux communes un appel à candidature pour l'accueil des centres de vaccination, Lège-Cap Ferret se porte immédiatement volontaire. C'est finalement Arès qui est retenue pour le Nord Bassin du fait de la proximité avec la clinique. Qu'à cela ne tienne, la Ville, solidaire, met tous les moyens financiers, logistiques et humains nécessaires pour que le centre de vaccination fonctionne au mieux de ses capacités.

UNE DIZAINE D'AGENTS FORMÉS

Mobilisée depuis près d'un an et demi, Lège-Cap Ferret contribue de toutes ses forces à l'effort collectif contre la Covid, auprès des plus fragiles, auprès des commerçants, dans les écoles et tous les espaces publics, avec des masques ou des aides de toute nature. Depuis 4 mois, la Ville apporte un soutien massif et solidaire à la campagne de vaccination. *« Nous avons formé une dizaine d'agents volontaires, issus de nos différents services, pour assurer les permanences au centre de vaccination et ce autant de temps qu'il le faudra »*, indique Pascal Montouroy, directeur général adjoint du Pôle Population. *« Nous avons aussi mobilisé des agents pour l'informatique, fourni du matériel informatique, du mobilier et cofinancé le matériel nécessaire au fonctionnement de la structure. »*

ACCOMPAGNER À LA VACCINATION

Pour faciliter l'accès au centre de vaccination, le transport à la demande a été mis à la disposition de toutes les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Et pour celles qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, les agents de la mairie ont pris près de 200 rendez-vous pour les habitants de la commune !

À SAVOIR

Le centre est ouvert du lundi au samedi et même les jours fériés.

Le centre de vaccination

EN CHIFFRES

400 vaccinations par jour soit

33 600 personnes vaccinées au 1er juillet

25 médecins bénévoles

40 infirmières libérales rémunérées par l'assurance maladie

20 agents de mairie d'Arès, d'Andernos et de Lège-Cap Ferret qui se relaient

10 bénévoles

1 informaticien à temps complet

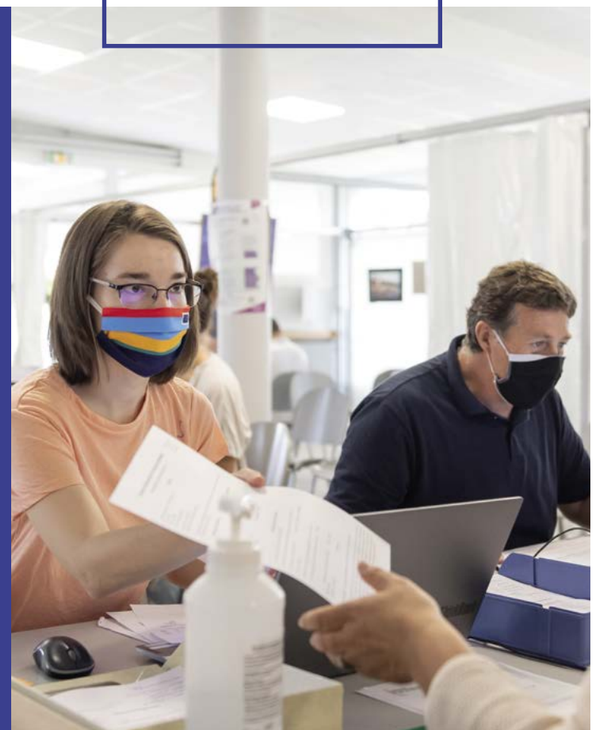

[Témoignage]

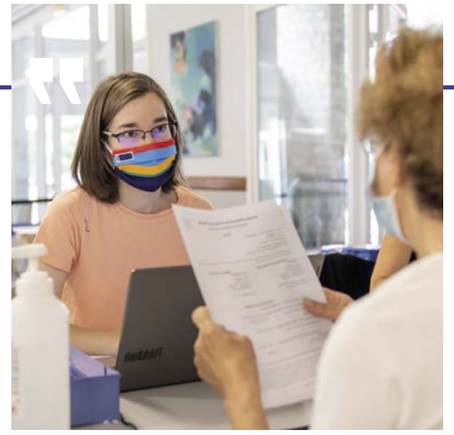

Aurélie Dambrun
Archiviste et accueillante au centre de vaccination

« UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC INÉDITE »

Depuis le début de la crise sanitaire, Aurélie Dambrun a parfois quitté son poste aux Archives Municipales pour mettre des masques sous pli, assurer les permanences téléphoniques avec les administrés et, aujourd'hui, pour participer au bon fonctionnement du centre de vaccination : *« La solidarité, c'est naturel. Sur le centre, avec des agents municipaux d'Arès et d'Andernos, nous assurons le secrétariat et l'édition des précieuses attestations de vaccination. Quelques jours par mois, c'est intéressant de sortir de son contexte de travail habituel, d'échanger avec des collègues d'autres communes et d'être au contact de la population. Ce rôle est plutôt gratifiant : les gens nous remercient de donner du temps à cette mission inédite de service public. »*

La question que tout le monde pose : « C'est quel vaccin ? »

Les premières semaines, le centre de vaccination a été approvisionné avec le vaccin Moderna. Depuis le 31 mai, il s'agit du vaccin Pfizer mais les secondes injections de vaccin Moderna seront assurées pendant 6 semaines à compter de cette date, soit jusqu'au 10 juillet.

DÉPISTER TOUT L'ÉTÉ

En parallèle de la vaccination, la Ville a sollicité l'ARS pour pouvoir continuer de dépister pendant l'été. Saisonniers, jeunes ou moins jeunes, touristes ou locaux, tous les volontaires pourront se faire tester, pour lever le doute ou s'isoler au plus vite. Organisé et assuré par l'ARS et ses équipes de médiateurs sur le terrain, le dépistage est très rapide : un test antigénique et un résultat en 10 minutes (à confirmer sur place par un test PCR si le résultat est positif).

Prochaines dates et lieux :
www.ville-lege-capferret.fr

Comment prendre rendez-vous ?

- **Par téléphone au 0 800 009 110**
- **En ligne : doctolib.fr**
- **Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 06 11 20 10 95.**

Ce service est exclusivement réservé aux personnes isolées et/ou en fracture numérique. Les créneaux disponibles sur ce numéro seront les mêmes que sur doctolib.fr

TRAVAUX D'AVANT SAISON

LE POSTE DE SECOURS DU GRAND CROHOT BARDÉ EN PIN LOCAL MARITIME

En prévision de la saison, le poste de secours des Maîtres-Nageurs Sauveteurs du Grand Crohot a été recouvert d'un bardage en bois. Réalisé en pin local, il s'intègre harmonieusement au paysage et pourra résister aux intempéries sur la durée.

PIRAILLAN : UN MARCHÉ ENCORE PLUS ACCUEILLANT

Les précédents travaux d'envergure sur ce bâtiment municipal dataient de 2016 et concernaient surtout la réserve et sa toiture. La municipalité a, cette année, engagé des rénovations pour améliorer le confort et la sécurité des chalands et des commerçants. L'électricité a été refaite, un nouveau sol en résine a été réalisé, des sanitaires neufs ont été installés…en parallèle, plusieurs commerçants en ont profité pour revoir et embellir leurs stands.

Rappel :
du 26 juin au 5 septembre, le marché de Piraillan est ouvert tous les jours.

MÉNAGE DE PRINTEMPS

La façade de la salle d'exposition Pauilhac, à la médiathèque de Petit-Piquey, a bénéficié de travaux de rénovation tandis que la médiathèque de Lège et l'épicerie sociale ont vu leurs toitures refaites au mois de juin (étanchéité).

SÉCURISATION À IGNAC

Malgré les mauvaises conditions météorologiques du printemps, les travaux pour créer un carrefour giratoire route d'Ignac ont été livrés fin mai, comme prévu. L'aménagement de ce rond-point et la création d'un plateau surélevé permettent de casser la vitesse sur cette voie départementale fréquentée entre Arès et Lège.

À SAVOIR

Toute intervention sur les routes départementales (Route Départementale 106, Route du Moulin, RD 3 traversant Lège) doit être validée par le Conseil Départemental, selon un cahier des charges très strict.

RÉFECTION DE L'AVENUE DE LA MARNE

Fortement dégradée, la chaussée de l'avenue de la Marne, entre le Sémaphore et le rond-point de la Brise, a été partiellement reprise courant juin. Cette réfection s'accompagne d'un changement de circulation, à la demande des riverains. Désormais, cet axe fréquenté reste en double sens sur la portion comprise entre le Sémaphore et l'allée des colverts, puis passe en sens unique jusqu'au rond-point de la Brise. Un cheminement calcaire a été réalisé tout du long pour les piétons et les cyclistes.

La promenade Jean Anouilh réaménagée

Au Cap Ferret, en bord de plage, cette promenade relie la jetée de Bélisaire au boulevard de la Plage. En concertation avec les riverains (8 réunions se sont tenues sur le sujet), il a été décidé un réaménagement sobre et qualitatif, faisant la part belle à la végétation. Le cheminement « en dur » côtoie un vaste espace de verdure avec quelques tamaris, deux bancs supplémentaires ont été installés en bord de mer et quelques spots encastrés offrent un éclairage modéré. L'ensemble a été livré début juin.

FERRET LOCATION
Services
MINI PELLE
MINI DUMPER
MONOBROSSE TERRASSE BOIS
BROYEUR DE BRANCHES
LOCATION DE MATÉRIELS : 06 12 72 10 23
Z.A. 33950 LEGE CAP FERRET

Ferret Bois Services
aménagements intérieur & extérieur
caillebotis - clôture - bardage - cabane
06 12 72 10 23

JP
SARL PLAZA JPC
Menuisier Poseur
facebook PLAZA JPC Menuisier poseur
Neuf Rénovation Bois Alu Pvc
05 56 26 15 62
06 81 59 39 19
RGE QUALIBAT
33950 LEGE CAP FERRET
plazajpc@orange.fr

Menuiserie
PIONNEAU
Artisan Poseur
Parc d'Entreprises - 9 rue Duquesne - 33950 Lège
05 56 60 31 54 - 06 62 88 53 86
www.hs-rock.com

A|E|2|M
MICHAËL MOREAU
06 23 64 08 09
LEGE CAP FERRET
ARTISAN ÉLECTRICIEN

CAP.SERVICES.TP
Terrassement · Travaux public
Démolition · Dessouchage
Chemin d'accès
Franck ANTIGNY
33950 Lège Cap Ferret
06 30 52 24 03
f.antigny@capservices-tp.com

GARAGE DU LITTORAL
Mécanique générale
16 rue Duquesne, 33950 Lège-Cap-Ferret
06 45 74 95 35

ATELIER SI ARCHITECTURE
05 56 26 83 98
contact@atelier-si.fr
3, avenue des Hirondelles
Les Jacquets
33 950
Lège-Cap Ferret
Atelier SI Architecture
Cédric Martin
Architecte DPLG

ENTREPRISE COMBES
ABATTAGE ÉLAGAGE
Clôtures brandes & grillages
Claustras et ganivelles
Nettoyage jardins et toitures
Broyage végétaux
À votre service depuis plus de 30 ans
05 56 60 82 76 - 06 11 48 40 41 - 06 17 14 29 40
33950 Lège-Cap Ferret - entreprisecombes@gmail.com

BRICORAMA
Cap Ferret
BRICOLAGE / JARDINAGE
ÉQUIPEMENT
DE LA MAISON
30 rue des Goélands
33970 Cap Ferret
05 56 60 62 45

A LEGE - CAP FERRET
OUVERT à l'année!
PARC DE LOISIRS DU FOUR
05 57 70 34 06
parcdeloisirsdufour.fr
parcours acrobatique forestier, bowling, mini-golf,
mur d'escalade, trampolines, location de vélos
et snack sur place...

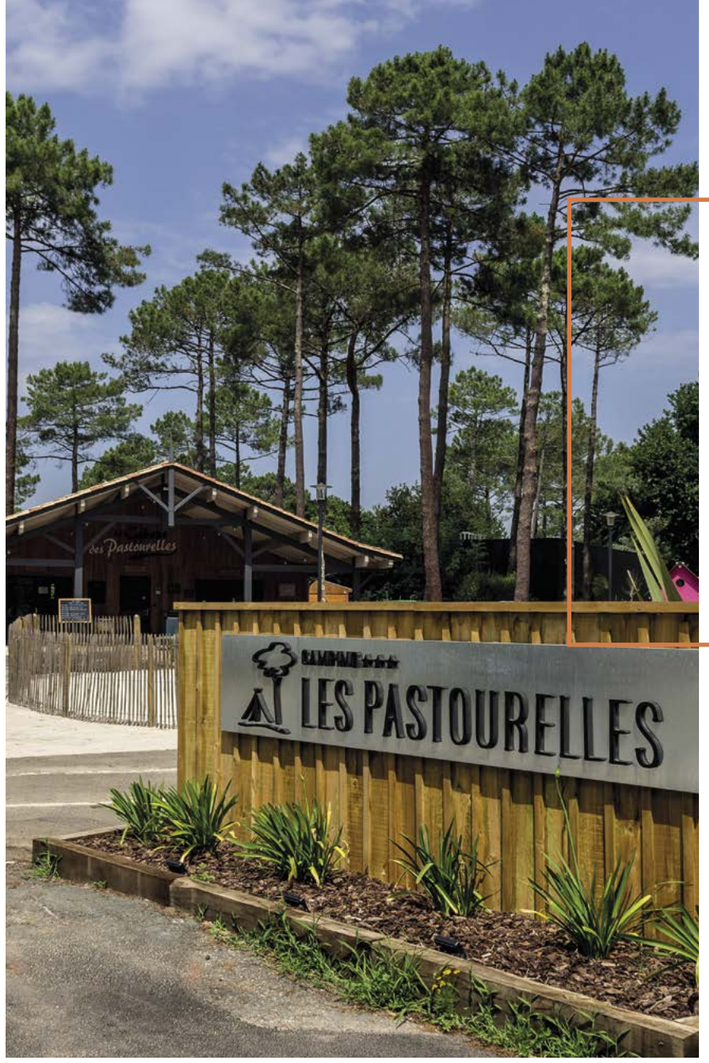

" LA DOUCEUR DE VIVRE " VERSION CAMPING

Le camping municipal Les Pastourelles à Claouey est désormais géré par l'Office de Tourisme. Un transfert de pilotage qui s'accompagne d'un vaste plan d'actions pour développer le potentiel de ce lieu d'hébergement unique et familial dans une nature préservée. À l'image de la Presqu'île !

« Propriété de la municipalité depuis les années 60, Les Pastourelles bénéficie d'atouts indéniables qu'il fallait revaloriser », reconnaît Véronique Germain, Vice-présidente de l'Office de Tourisme. Après un diagnostic conduit à l'automne, une première tranche de travaux est réalisée au printemps. Aux côtés des bungalows et emplacements pour tentes ou caravanes, des tentes « lodge » (avec terrasses couvertes !) et bivouacs sur pilotis diversifient l'offre d'hébergement. *« En parallèle, nous voulions mettre l'accent sur la convivialité des aménagements et renforcer l'aspect "nature" du site »*, précise l'élue.

Plus accueillant que nature

À une minute des commodités du village, offrant un point de vue imprenable sur le Bassin, le site a été paysagé comme un immense jardin accueillant de nouvelles plantations. Des mimosas, arbousiers et cistes délimitent les emplacements rendus plus intimes grâce à une taille raisonnée. D'autres aménagements viendront agrémenter, au fil du temps, ce havre de nature : plantation de haies gourmandes (groseillier par exemple) et jardin d'aromates, installation de nichoirs pour lutter contre la prolifération des moustiques et des chenilles, etc. Un travail sur les économies d'eau et d'électricité complète cette dimension environnementale et durable.

À votre service !

Datant de 1976, l'ancien accueil a été démoli et remplacé par la « Cabane des Pastourelles ». À la réception est désormais accolé un café, incontournable espace de convivialité avec sa grande terrasse ombragée, et une épicerie régionale où se procurer de délicieux produits locaux : miel, confitures, bières artisanales, conserves… et même une « cuvée » et un « goûter » des Pastourelles ! En saison et en soirée, des food-trucks proposent une cuisine variée et originale, à grignoter sur place ou à emporter. Un esprit chaleureux et familial que l'équipe entend bien entretenir en multipliant les services : wifi, bons plans, location de vélos, pétanque, prêt de livres… des petits plus qui font la différence.

REPÈRES

- **13 ha** à Claouey, sous les pins
- **560** emplacements
  32 bungalows
  10 tentes « lodge » équipées
  3 tentes-bivouacs avec vue sur mer
- Une équipe d'une quinzaine de personnes en saison
- **Ouvert 7 mois par an :** du 2/04 au 7/11 cette année

Camping les Pastourelles
05 56 60 70 61
www.campinglespastourelles.fr

Le déploiement de la fibre optique en chiffres

425 : c'est le nombre de kilomètres de fibre optique déployés chaque mois dans notre département par Gironde Très Haut Débit. Cette filiale du groupe Orange est chargée par le Conseil départemental de concevoir, construire, commercialiser, exploiter et maintenir le réseau de fibre optique en Gironde.

2024 : c'est la date à laquelle tous les Girondins seront raccordés au très haut débit.

810 millions : c'est le budget, en euros, de ce chantier colossal. 115 millions sont cofinancés par le Département, les communautés de communes et d'agglomération, la Région, l'État et l'Europe.

42 519 : c'est le nombre de prises raccordées sur le Bassin d'Arcachon fin mai.

Et sur Lège-Cap Ferret ?

5260 foyers sont éligibles au raccordement sur 12834. En 2022, toutes les zones de déploiement seront commencées. Le chantier est dans les temps !

Pour suivre le déploiement de la fibre sur la commune, connectez-vous sur www.girondetreshautdebit.fr/cartographie

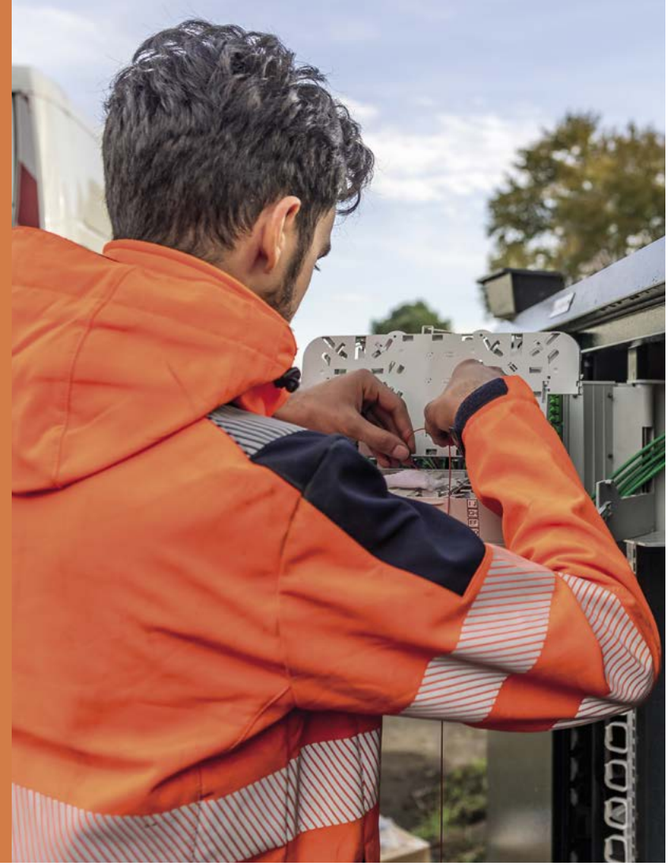

LE POINT SUR...

La future école de musique

Rappel des épisodes précédents

En 2020, la municipalité a lancé un concours pour bâtir la future école de musique au cœur d'un terrain arboré au centre de Lège, à l'arrière du chemin de la Carasse. Ce projet constitue la 1ère étape d'un ensemble plus vaste de pôle culturel. 72 équipes pluridisciplinaires ont répondu et, après sélection, c'est le projet présenté par le groupement des architectes bordelais Lanoire et Courrian qui a été retenu par le jury.

Le futur projet

Moderne et élégant, le bâtiment qui accueillera l'école de musique se caractérise par une exigence environnementale poussée : intégration harmonieuse du bâti au paysage, utilisation de matériaux durables, performance énergétique optimale grâce à l'usage de la géothermie. D'une surface totale de 600 m², l'édifice abritera un hall d'accueil, un auditorium de 150 m² où pourront se dérouler répétitions et concerts et plusieurs salles de formation (piano, percussions, guitare, cuivre/bois, orchestre). Le parc alentour offrira également la possibilité aux élèves de pratiquer en plein air.

Un chantier qui devrait débuter en 2021

Avant l'été, les études préalables au dépôt du permis de construire ont été réalisées. Une étude des sols approfondie a été menée. Elle est nécessaire pour répondre aux contraintes de faisabilité et de sécurité exigées par l'exploitation de la géothermie (énergie choisie pour chauffer le bâtiment). Un examen phytosanitaire des arbres présents sur la parcelle de plus de 8 000 m² a permis de recenser d'éventuels sujets malades à supprimer. Les travaux de construction devraient débuter d'ici la fin de l'année.

La future école de musique
Crédit Agence Lanoire & Courrian

3 MANIFESTATIONS POUR UN PRINTEMPS TRÈS DURABLE

Malgré des règles sanitaires strictes et une météo capricieuse, le printemps a été rythmé par plusieurs évènements pour sensibiliser habitants et agents de la collectivité aux thèmes du développement durable.

1 Semaine du développement durable : une première pour Lège-Cap Ferret

Évènement d'envergure européenne, la Semaine du Développement Durable se tenait du 30 mai au 5 juin. « *La municipalité avait prévu de s'y associer cette année pour la 1ère fois, mais les conditions sanitaires nous ont imposé de repenser l'organisation de cet évènement sur un autre format* », précise-t-on au service Agenda 21. Pour autant, la dynamique virtuelle est lancée. « *Nous avons privilégié le partage de nombreuses vidéos pédagogiques réalisées par nos partenaires comme la COBAN, l'ADEME, etc.* ». Ainsi, en quelques clics, nous pouvions suivre différents tutoriels et films en faveur des « 5 R » : Recycler, Réduire, Réutiliser, Refuser et Retour à la terre. Comme un échauffement pour l'édition 2022 !

2 Des agents mobilisés pour se rendre au travail autrement

Comme l'année dernière, les employés municipaux qui le souhaitaient étaient invités à participer au Challenge de la mobilité, entre le 7 et 13 juin. Le principe est simple : choisir une journée lors de laquelle on laisse sa voiture au garage afin de privilégier un mode de déplacement alternatif (et moins polluant !) : co-voiturage, vélo, trottinette, marche à pied... Une application numérique gratuite permet d'enregistrer ses déplacements ce jour-là et de visualiser les économies de CO_2 réalisées. Un classement par collectivités de strates identiques est ensuite réalisé. La collectivité qui a cumulé le plus de participants ayant délaissé leurs voitures individuelles (au regard du nombre total d'agents) l'emporte ! En 2020, Lège-Cap Ferret était lauréat du challenge sur le territoire de la COBAN. « *Au-delà du défi collectif, c'est un encouragement ludique aux bonnes pratiques. Et ça marche ! Les habitudes se prennent vite* », se réjouit-on en Mairie.

3 Le mois de la nature en mode privilégié

Rendez-vous incontournable du calendrier communal, le Mois de la Nature s'est décliné cette année en format réduit puisque les visites se sont déroulées par tout petits groupes, pour répondre aux restrictions sanitaires en vigueur. Une occasion unique de (re)découvrir les trésors naturels de la Presqu'île.

WESTERN FLYER

VENTE / LOCATION / REPARATION

VÉLOS - VÉLOS ÉLECTRIQUES - VÉLOS ENFANT - FAT BIKES
SKATES - TROTTINETTES - WAKES - STAND UP PADDLE

DÉBARCADÈRE BELISAIRE - 33970 CAP FERRET / 05 56 60 49 46
1 RUE DE LA FORESTIÈRE - 33970 CAP FERRET / 05 56 03 77 48
85 QUAI DES CHARTRONS - 33300 BORDEAUX / 05 57 78 68 26

WESTERNFLYER.FR

RGE
MENUISERIES
ALU - PVC - BOIS
Lège Cap Ferret
QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENCE
VOLETS ROULANTS
PORTAILS
STORES
MOTORISATION
Olivier Toffin 06 23 92 49 69

MARC PULON
ÉLECTROMÉNAGER
135 bis, route du Cap Ferret - LE CANON - 33950 Lège-Cap Ferret
Tél. 05 57 70 02 17 - marc.pulon@orange.fr

BrodiBroda
BRODERIE PROFESSIONNELLE PETITS & GRANDS FORMATS
Fournisseur de textiles corporate - sportswear - workwear - EPI - écoresponsable
Siège social
22c av de la Mairie
33950 Lège cap-ferret
Atelier : 32, rue Nicéphore Niepce – ZA 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
www.brodibroda.fr contact@brodibroda.fr 0769810617

A la Bonne Franquette
Ets Claudo
HUITRES ET FRUITS DE MER À EMPORTER OU À DÉGUSTER SUR PLACE
05 56 60 72 06
port de Claouey, Lège-Cap-Ferret
huitrelabonnefranquette@orange.fr
A la bonne franquette Claouey

Pinto Albino
EURL
63 bis, avenue du Médoc
33 950 LÈGE CAP FERRET
Tél. 05 57 70 40 35
Pinto.charpente@gmail.com
CHARPENTE - COUVERTURE
ISOLATION - LAMBRIS
OSSATURE BOIS

JEAN-LOUIS SALANDIN
Géomètre conseil
N
O
E
S
Droit de l'urbanisme
Assistance et suivi de dossiers
Montage d'opérations
Topographie
Plans d'intérieur
Plans de façade
jlsalandin@gmail.com
06 51 88 89 33
3, rue des arbousiers
33970 Cap Ferret

GÉNÉRATION HORS BORD
L'Atelier Mobile du Bassin d'Arcachon

generationhorsbord@gmail.com
06 62 34 77 65

LA PASSERELLE DES PRÉS SALÉS DE NOUVEAU ACCESSIBLE POUR L'ÉTÉ 2022

Jusqu'en 1999, on pouvait emprunter une passerelle remarquable de style « Eiffel », pour rallier Arès à Lège par les Prés Salés. L'ouvrage n'a pas survécu au passage de la tempête Klaus et a été remplacé à l'époque par une structure temporaire. Devenue dangereuse, cette dernière est désormais interdite d'accès, en accord avec la Ville d'Arès, ce qui oblige notamment les promeneurs à faire un détour.

Démarrage des travaux à l'automne

L'association Arpège, présidée par le Maire de Lège-Cap Ferret, pilote le projet de construction d'un nouvel ouvrage, opération délicate compte tenu des contraintes associées aux Prés Salés. La réserve nationale naturelle a en effet un statut extrêmement protégé et la passerelle, située sur le Canal des Etangs, est inaccessible pour des engins de chantier. L'entreprise chargée de réaliser la construction devra proposer des solutions de pose adéquates. Réalisée en bois, avec une charpente métallique, la future passerelle devrait être accessible aux promeneurs d'ici l'été prochain.

Cet ouvrage est co-financé par les services de l'État dans le cadre du Plan de Relance, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'agence de l'eau Adour-Garonne et le Conservatoire du littoral.

LE PORT DE LA VIGNE LABELLISÉ "PAVILLON BLEU"

Une première sur le Bassin et dans le Sud-Ouest. Le « Pavillon Bleu » reconnaît l'engagement des plages et des ports de plaisance dans le tourisme durable. Le Port de la Vigne vient de décrocher ce précieux label, et il est à ce jour le seul port de plaisance du Sud Ouest !

Du neuf pour les marins

Après l'installation d'une terrasse neuve l'été dernier, le Cercle Nautique du Ferret est doté cette saison de nouvelles ouvertures : portes et fenêtres ont été changées, pour permettre notamment une meilleure isolation du local.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ RENFORCÉS

Permettre à chacun de réaliser facilement toutes les démarches de la vie quotidienne, quel que soit son âge et son lieu d'habitation : dans cette perspective, la Ville s'emploie à assurer la continuité et l'accessibilité des services publics sur son territoire.

UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE AU CAP FERRET DEPUIS LE 1ER JUIN

À la suite de la décision de la Poste de fermer son bureau du Cap Ferret, l'équipe municipale s'était mobilisée pour trouver un accord avec le groupe et ne pas pénaliser les habitants. Depuis le 1er juin, une agence postale communale accueille le public dans les locaux de la mairie annexe du village. Les locaux ont été aménagés et trois agents communaux formés pour assurer la quasi-totalité des missions et services proposés auparavant par la Poste : affranchissement de lettres et colis, achat de timbres, enveloppes, consultation de comptes… Seuls les services bancaires ne sont pas proposés (à l'exception des retraits pour les clients de la banque postale). En revanche, un îlot numérique, avec un poste informatique en accès libre permet désormais aux usagers d'effectuer des démarches en ligne. Autre bonne nouvelle : l'amplitude horaire des services postaux largement étendue puisqu'elle correspond pratiquement aux horaires d'ouverture de la mairie annexe*.

***Horaires d'ouverture :**
Le lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h
Le mercredi de 9h00 à 12h30
Le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 16h30
Le samedi de 9h à 12h.

LA FUTURE MAISON FRANCE SERVICES
EN 5 QUESTIONS

Quoi ?

Regrouper en un seul lieu le maximum de démarches et services administratifs, accessibles à tous les usagers, habitants ou non la commune. C'est ainsi que peut se résumer la philosophie des Maisons France Service, labellisées par l'État.

Pourquoi ?

Dédiée à 100 % à l'accueil, l'accompagnement et l'orientation du public, la Maison France Services rapproche les services publics des habitants, favorisant l'accueil physique et la proximité.

Quand ?

Les travaux sont en cours, pour une ouverture prévue d'ici la fin 2021.

Où ?

Concrètement, sur la Presqu'île, ce « guichet unique » voulu par la Ville ouvrira ses portes dans les anciens locaux de la police municipale, à Lège, à côté de la Poste. Une antenne sera ouverte à la mairie du Cap Ferret.

Qui ?

Deux agents municipaux seront formés pour proposer un 1er niveau d'accueil pour un bouquet de services variés relevant d'organismes partenaires : CAF, CNAM, CNAV, MSA, Pôle Emploi, DGFIP, ministère de l'Intérieur,… Sur rendez-vous, ils accueilleront, renseigneront et orienteront, si besoin, les usagers pour leurs démarches administratives. Un conseiller numérique proposera son aide pour une prise en main informatique, des conseils en matière de prévention des risques liés aux usages du numérique, etc…

EN SAVOIR +
www.ville-lege-capferret.fr

NETTOYAGE DES FRICHES OSTRÉICOLES : MODE D'EMPLOI

La municipalité s'y était engagée, le processus est désormais enclenché. Après un recensement exhaustif, le traitement des friches littorales de la commune a débuté. Ce travail est mené en concertation avec les professionnels et les riverains, mais aussi avec le concours de l'État et du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon.

Un diagnostic suivi de premières actions

« L'année dernière, nous avons parcouru l'ensemble de la côte, de Jane de Boy à la pointe du Cap Ferret, à marée basse, pour identifier tous les « désordres » qui dégradaient l'estran : friches ostréicoles, déchets et épaves, plantes invasives… », se souvient Catherine Guillerm, Adjointe au Maire déléguée à l'environnement. Avec Jean Castaignède, conseiller municipal délégué à l'ostréiculture et aux métiers de la mer, François Martin, Conseiller municipal délégué aux affaires maritimes, et les membres de la commission Environnement du Conseil municipal, ils identifient au total 3,5 hectares d'estran à renaturer. Un peu plus d'un hectare correspond à d'anciens parcs ostréicoles non concédés, des claires abandonnées depuis parfois plus de 10 ans ; le reste est constitué de roches d'huîtres sauvages, etc. *« Nous voulons prendre à bras le corps ce sujet des friches ostréicoles, en mettant tous les acteurs autour de la table. Avec l'aide de la section régionale du Comité Conchylicole et de son bateau équipé, et avec le soutien financier de l'État un premier nettoyage a été effectué au printemps à Piquey, de chaque côté du débarcadère »*, relate Jean Castaignède avant de préciser : *« Les riverains nous ont fait part de leur grande satisfaction ».*

Nettoyer pour renaturer

Dans la continuité de cette opération initiale, la commune a sollicité l'appui du Parc Naturel Marin, une fois les autorisations obtenues. Les travaux de nettoyage pourraient débuter à l'automne pour une durée de 12 à 18 mois. *« Une fois ces espaces nettoyés, il n'est pas envisagé d'y installer de nouveaux parcs ostréicoles mais bien de les renaturer. Nous allons y replanter des herbiers de zostère, cette graminée marine à l'intérêt écologique avéré »*, rapporte Catherine Guillerm.

Friches ou parcs non concédés : qui fait quoi ?

Le suivi de l'entretien des parcs ostréicoles concédés, c'est-à-dire attribués à des professionnels, relève de la responsabilité des services de l'État (DDTM, Service Mer et Littoral). Lorsqu'elle constate des situations potentiellement à risque sur l'estran, la Ville n'hésite pas à saisir la DDTM, qui se charge du suivi avec le professionnel concerné.

LES CONSEILS D'ANDRÉ DESPUJOLS*

**Responsable des espaces verts de Lège-Cap Ferret*

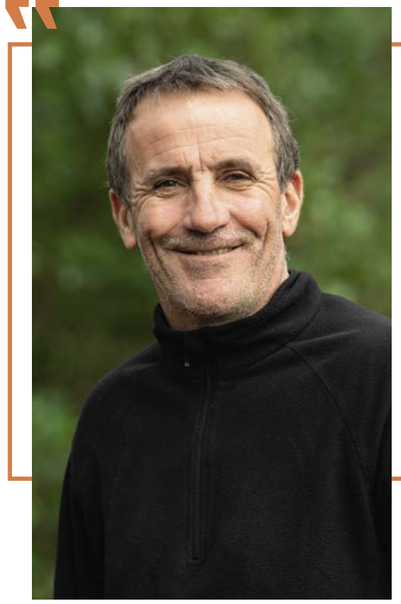

La biodiversité au jardin en été

« L'ennemi des végétaux aux beaux jours, c'est l'excès de chaleur, donc le manque d'eau. Pour éviter ces désagréments, privilégiez un arrosage matinal au printemps – car il ne fait pas encore assez chaud pour que l'eau s'évapore – en été, le soir quand il commence à faire moins chaud. Utilisez vos herbes de fauche ou de tonte comme paillage et si vous le pouvez, laissez une couche de mulching sur votre gazon. Ces gestes simples permettent de conserver l'humidité nécessaire aux plantes. Quand vous arrosez, optez pour de l'arrosage localisé (au pied du sujet), en goutte-à-goutte (enterré ou pas) plutôt qu'un système d'aspersion. Vous éviterez ainsi de gaspiller l'eau, cette précieuse ressource naturelle.

Cette année, au service espaces verts, nous avons décidé d'économiser au maximum l'arrosage en plantant des vivaces rustiques, plus sobres et adaptées à nos sols sablonneux. Cistus, ficoïdes, phlomis, graminées, tamaris… le choix est vaste ! »

André Despujols

INFOS +

Vous avez une question à poser aux jardiniers de la commune ? Utilisez l'application « TellMyCity ».

Vous pouvez même accompagner votre message avec une photo. Les agents vous recontacteront ou viendront sur place pour vous conseiller.
www.ville-lege-capferret.fr/demarches-et-infos-pratiques/vos-demarches-en-ligne/tellmycity

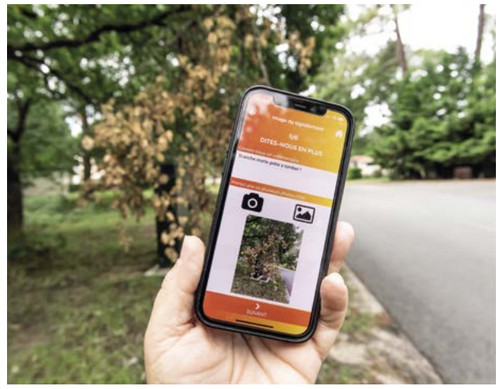

Du nouveau pour ranger les annexes

Au printemps, les services techniques ont installé des lisses en bois et des racks métalliques sur plusieurs plages du bassin. Les propriétaires d'annexes pourront y poser leurs embarcations à proximité de l'eau, et laisser l'espace libre pour les usagers de la plage.

Clap de fin d'année : les élèves de CM2 bien équipés

Le Maire Philippe de Gonneville et Blandine Caulier, Adjointe aux Affaires Scolaires, ont offert une tablette ludo'éducative à tous les élèves de CM2, accompagnée de l'Atlas de la Biodiversité. Succès garanti !

NAGER DANS LE BASSIN, ÇA S'APPREND

Alex Le Marchand est une figure du Cap Ferret. Depuis 27 ans, quand ce waterman, ancien entraîneur de foot, ne donne pas des cours de surf à l'océan, il chausse ses palmes pour aller bodyboarder ou bodysurfer dans les vagues. *« Mon grand-père m'a appris à nager dans la Bassin. C'est une excellente base pour s'adonner aux sports nautiques sur nos côtes où il y a des vagues et du courant »* confie le quarantenaire qui pratique aussi le sauvetage côtier. *« Mais pourquoi les enfants et les ados surfeurs du coin n'ont ils que la piscine d'Andernos pour apprendre et s'entraîner ? »* s'est demandé Alexandre Le Marchand. La réponse a d'abord pris la forme d'une envie, puis d'une idée et d'un projet soutenu par la Mairie : une école de natation dans le Bassin, à la Vigne. Le temps de trouver un maitre nageur et un sauveteur diplômés, et le projet devenait réalité. L'école de surf d'Alex proposera donc des cours de natation et l'apprentissage des gestes de secours, *« parce que savoir nager, c'est savoir sauver et se sauver soi »* souligne le surfeur qui a tout prévu : *« Les petits apprendront à nager en confiance avec des frites et autres supports flottants, les plus grands pourront se perfectionner via des parcours aquatiques »*. De son côté, la Mairie lui a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour qu'il débute les leçons dès la rentrée de septembre. *« Nous attendons encore l'autorisation de l'Inspection Académique pour savoir si l'on peut faire entrer ces cours dans le cadre du temps scolaire, ce qui permettrait aux écoles d'y envoyer les élèves en bus sous la responsabilité des enseignants »* précise Alain Pinchedez, adjoint au sport. En semaine ou le week-end, les jeunes de la Presqu'île pourront enfin dire : *« Je peux pas, j'ai Bassin ! »*.

Alexandre Le Marchand 06 47 35 34 84

L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN CONCERT !

Après une année d'enseignements alternés entre présentiel et visio, les élèves de l'école municipale de musique ont pu restituer leur travail à l'occasion du concert de fin d'année, samedi 19 juin place de l'Hôtel de Ville. Pour ces retrouvailles avec la scène, à peine un mois après la reprise des cours en face à face, les élèves et leurs professeurs ont fait partager leur énergie, leurs émotions et leur talent. Un grand bravo à tous !

DEUX OPÉRATIONS ESTIVALES POUR LES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL

La pandémie a empêché le Conseil Municipal des Jeunes de se réunir et les jeunes élus de mener autant de projets qu'ils l'auraient souhaité. Néanmoins, en juillet, ils ont profité du déconfinement pour lancer deux actions : une « plage sans poubelle » au Truc Vert et une collecte au profit de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Photos prises l'été dernier, avant l'obligation du port du masque en extérieur

Le partenariat entre la ville de Lège-Cap Ferret et la LPO a permis aux jeunes du CMJ de visiter les locaux de l'association et d'échanger avec les bénévoles soignants. *« Cette discussion a donné naissance à un projet original : les enfants se sont dits qu'ils pouvaient organiser une collecte à l'échelle communale pour aider la LPO »* explique Laure Martin, Conseillère Municipale en charge du CMJ. Ainsi, pendant les deux dernières semaines de juin, les jeunes ont encouragé via un mailing leurs amis et les familles d'élèves scolarisés sur la Presqu'île, à venir déposer des dons à la Maison de la famille, dans les mairies annexes et les accueils périscolaires. Les bacs ont accueilli de nombreux éléments (gants, graines, lait, produits ménagers), qui serviront à améliorer le quotidien de la LPO et à mieux soigner les animaux recueillis.

« UNE PLAGE SANS POUBELLE, CE N'EST PAS UNE PLAGE SALE »

Le 7 juillet, au matin, les jeunes ont apporté eux-mêmes le butin de cette collecte à l'association avant d'installer leurs boites réutilisables, leurs verres, leurs couverts et leurs gourdes sur la plage du Truc Vert pour un pique-nique 0 déchet. Et ils ont montré l'exemple, cette année encore, en portant la bonne parole tout l'après-midi au pied des serviettes ! Comme l'été dernier lors de l'opération « plage propre » à La Garonne, les élus ont distribué des marque-pages et des cendriers de plage en incitant touristes et habitants à ramener leurs déchets chez eux pour mieux les trier. *« La plage sans poubelle, ce n'est pas une plage sale, au contraire, c'est une plage où chacun évite de jeter des déchets qui mettront des années, voire des siècles à se dégrader »* ont argumenté les jeunes élus écocitoyens. Des fruits et des légumes prédécoupés dans une boite recyclable, c'est meilleur pour la santé et moins polluant qu'une compote dans son emballage plastique...

Avec les "plages sans poubelles", à la Garonne et au Truc Vert, la Ville ne dispose plus de poubelles en bas de plage, mais conserve les bacs sur les parkings. Grace à ces opérations tests, les plages sont plus belles, les usagers sont incités à ramener leurs déchets et à prendre conscience de leur capacité à agir pour l'environnement et le cadre de vie, en toute simplicité.

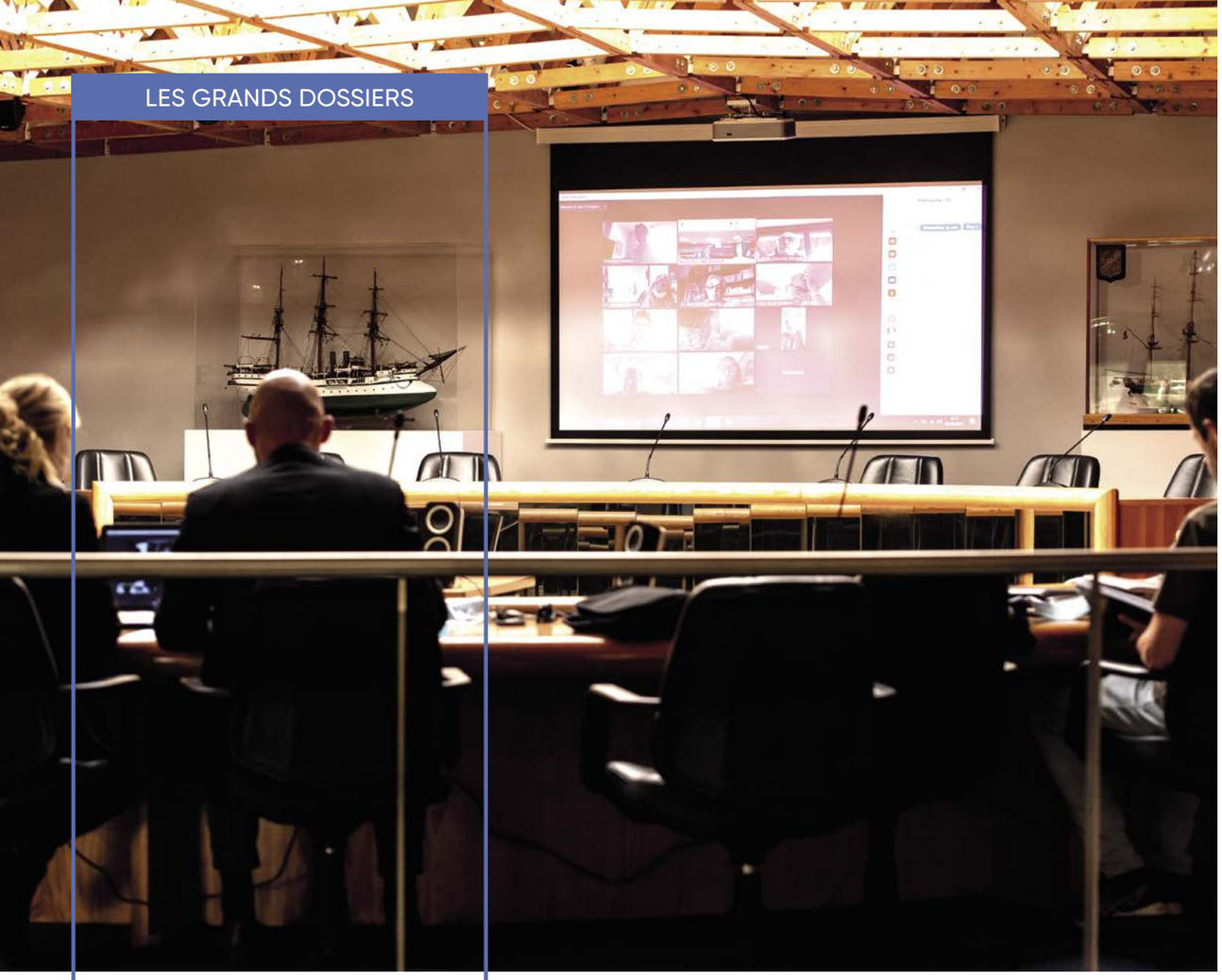

TOUS ENSEMBLE POUR IMAGINER LA PRESQU'ÎLE DE DEMAIN

Pour concrétiser la volonté d'une démocratie vivante et partagée, la Ville crée trois nouvelles instances citoyennes dont les Conseils de village qui se sont réunis pour la 1ère fois en mai. L'objectif ? Mobiliser l'intelligence collective locale pour enrichir le débat d'idées et imaginer des propositions concrètes en faveur du cadre de vie et du bien vivre-ensemble.

Pour associer les habitants à la vie municipale et aux décisions qui la concernent, la Ville instaure une nouvelle gouvernance. En plus du Conseil municipal des jeunes, elle met en place trois instances complémentaires au conseil municipal : les comités consultatifs de villages – aussitôt adoptés sous le nom de conseils de village –, le réservoir d'idées et le comité de suivi des associations locales.

CONSEILS DE VILLAGES, C'EST PARTI !

Au mois de mai, protocole sanitaire oblige, c'est en visio qu'ont eu lieu les premières réunions des 5 conseils de village. À l'ordre du jour, un petit rappel sur leurs rôles et missions, l'élection d'un rapporteur et de deux secrétaires et déjà des premiers échanges sur les thèmes remontés du terrain : « *Ensuite, les conseils de village ont carte blanche pour décider de leur organisation, de leur méthode de travail et des projets qu'ils souhaitent étudier* » explique Laetitia Guignard, 1ère adjointe. « *Les conseils se réunissent deux fois par an, au printemps et à l'automne. Dans l'intervalle, nous mettons à leur disposition les moyens dont ils ont besoin pour fonctionner (salles, outils numériques, visites terrain...) et sommes régulièrement à leurs côtés avec l'appui de l'élu référent.* »

UNE PAROLE LIBRE ET DIRECTE

Quelle ambiance pour ces premiers rendez-vous ? « *Partout, nous avons trouvé des citoyens motivés, au travail avec beaucoup d'intérêt pour les questions liées à l'environnement, à la sécurité, au cadre de vie* », indique l'élue. « *Dans un rapport élu/citoyens en direct, la parole est très libre, On peut simplement expliquer pourquoi tel projet n'est pas possible et, à l'inverse, reconnaitre qu'un habitant a raison, que son idée est la meilleure et donc que nous pouvons la réaliser. Après les premiers conseils, beaucoup de membres sont revenus vers nous pour faire part de leur satisfaction, parfois de leur surprise d'avoir une vraie responsabilité dans la construction de projets concrets.* »

Après validation des grands thèmes par le Maire en juin, les premières propositions des conseils de village seront présentées aux élus à l'automne avec, pour celles qui seront retenues, des réalisations inscrites au prochain budget.

Les conseils de village, comment ça marche ?

5 CONSEILS

- Lège
- Claouey
- Le Four, Les Jacquets, Petit Piquey, Grand Piquey
- Piraillan, Le Canon, L'Herbe
- La Vigne, Le Cap Ferret

18 MEMBRES PAR CONSEIL

- **6 nommés par le Maire**
- **6 volontaires**
- **6 tirés au sort sur les listes électorales (dont 1 jeune de 18 à 25 ans), renouvelés à mi-mandat.**

[Témoignages]

Élu/citoyen, regards croisés sur une instance partagée

La première est nouvellement conseillère municipale et vit à Claouey. La seconde, citoyenne engagée, habite Lège. Toutes les deux font partie d'un Conseil de village. Rencontre.

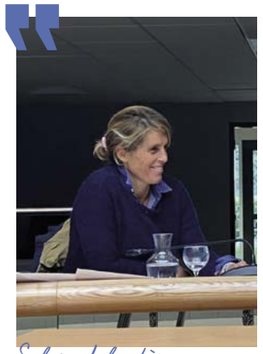

Sylvie Laloubère

Marina Mounic

POURQUOI AVOIR POSTULÉ POUR LE CONSEIL DE VILLAGE ?

Sylvie Laloubère : Présidente de l'association des parents d'élèves, j'avais déjà une mini-expérience d'une concertation élus/habitants dans ma rue où la vitesse était excessive. Puis je me suis présentée aux municipales l'an dernier avec l'envie de fédérer, de créer du lien avec les habitants et c'est précisément la possibilité que m'offre la participation au conseil de mon village, en tant qu'élue référente.

Marina Mounic : Je suis née ici et la Ville m'a donné la possibilité, il y a quelques années, d'accéder à la propriété. Il m'a semblé normal de rendre après avoir reçu. Je participais déjà à tous les événements municipaux et quand j'ai entendu parler des conseils de village, j'ai tout de suite eu envie de candidater pour partager avec les élus, pour proposer des idées et des solutions concrètes pour le bien-être de tous.

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Sylvie Laloubère : Je suis présidente du Conseil de village et je fais le lien entre les habitants et les élus. Je partage l'information municipale et, épaulée par les services de la Ville qui ont conçu des outils de gestion et de suivi de toutes les questions et propositions, je suis garante de leur prise en compte.

Marina Mounic : J'ai toujours été déléguée de classe, je me suis naturellement portée volontaire pour être rapporteur ! C'est moi qui rends régulièrement compte au Maire et aux élus du travail de notre groupe.

COMMENT S'EST PASSÉ LE 1ER COMITÉ ?

Sylvie Laloubère : Très bien ! J'ai trouvé des gens bienveillants, avec beaucoup d'idées et qui ont sincèrement envie de faire bouger les choses. Dans une relation directe, sans hiérarchie, de nombreuses propositions pertinentes ont été formulées : des animations hivernales, de nouvelles aires de jeux pour les enfants, l'extinction nocturne dans certains quartiers... ou encore la lecture des contes et histoires dans le village de Claouey.

Marina Mounic : Très bien aussi ! La réunion avait été bien préparée et toutes les questions déjà remontées, synthétisées en 4 grandes thématiques : la mobilité, le logement, la sécurité et le vivre-ensemble. Dans une ambiance que j'ai appréciée pour sa bienveillance, les échanges ont été fluides et simples. Ça ne sert jamais à rien de râler tout seul dans son coin, nous avons visiblement tous envie de participer à la vie locale de manière constructive et d'amener des idées concrètes et réalisables.

ET MAINTENANT ?

Sylvie Laloubère : Les membres du Conseil vont organiser la manière dont ils veulent fonctionner. Je ne les influence pas, je reste en soutien et les retrouverai après l'été quand la réflexion aura pris forme..

Marina Mounic : Après une 1ère réunion en visio, nous avons enfin fait connaissance en vrai et retenu quelques propositions que nous allons creuser. Nous avons aussi créé une conversation Whatsapp entre nous et une adresse mail dont tous les habitants peuvent se servir pour nous faire part à leur tour de leurs questions ou suggestions.

Plus d'informations sur les conseils de villages sur http://www.ville-lege-capferret.fr

[Il l'a dit]

« LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ EST UN ÉQUILIBRE À TROUVER »

« Tous les habitants de la commune ont, à juste titre, un lien très fort avec cette sublime et fragile Presqu'île que nous partageons. La création des comités de villages leur donne la possibilité de s'impliquer pour la protéger, la faire vivre et l'embellir. C'est un échange direct entre élus et citoyens, mais aussi un équilibre à trouver entre l'expression de nombreuses idées et leur traduction dans un contexte municipal forcément cadré et contraint par le cadre et le temps administratifs. Interface entre le groupe citoyen et la Mairie, l'élu référent est garant de cet équilibre. »

Thomas Sammarcelli

Président du Conseil de Piraillan, le Canon, L'Herbe

4 rapporteurs, questions

Pourquoi avoir intégré le Conseil de village ?

« Je fais partie des personnes tirées au sort. Un jour, j'ai reçu une lettre de la mairie m'invitant à rejoindre le conseil. Ça m'a intéressé pour rencontrer d'autres gens et réfléchir ensemble à des solutions concrètes pour améliorer notre vie à tous. »

Patrick Saldou,
rapporteur du Piraillan / Le Canon / L'Herbe

Quel projet souhaitez-vous porter ?

« Notre projet est de retrouver un équilibre entre les habitants et les estivants pour une vie apaisée. À court terme, il semble urgent d'aménager des cheminements protégés pour les piétons dans tout le cœur du village. »

Jean-Pierre Laborie ,
rapporteur du conseil de La Vigne / Cap Ferret

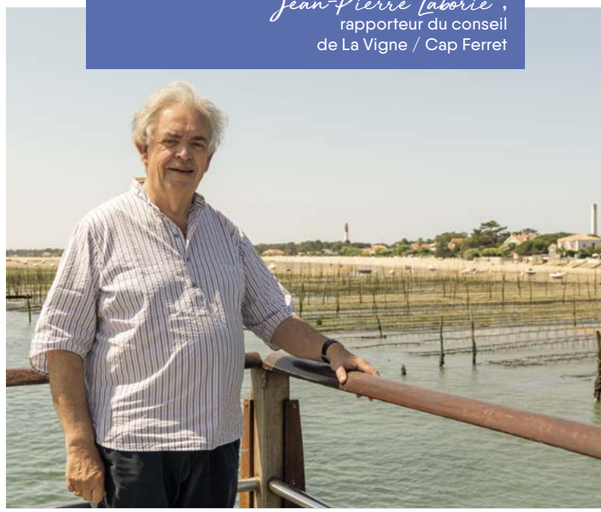

Vos impressions après quelques semaines ?

« Elles sont très bonnes. Les échanges sont constructifs, on avance et l'élu de référent est toujours à l'écoute pour nous aider à faire fonctionner ce conseil de village. »

Hervé Radou ,
rapporteur du conseil des Jacquets/ Le Four/Piquey

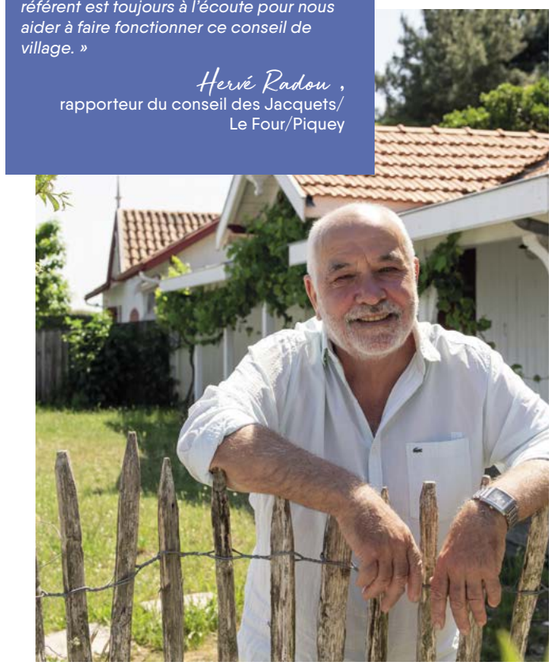

Quelle ambiance au sein de votre Conseil ?

« Après des débuts en visio moins chaleureux, l'ambiance "en vrai" est sympathique et constructive. »

Patrice Roy ,
rapporteur du conseil de Claouey

317c
architecte(s)

SARL
THIBAULT PEREIRA
REALISATIONS BOIS
07 50 67 78 89

- OSSATURE BOIS
- AGRANDISSEMENT
- RÉNOVATION
- TERRASSE
- CLÔTURE
- PARQUET

la Maison du STORE & de la fermeture

- Stores extérieurs & intérieurs
- Volets roulants
- Menuiseries PVC & ALU
- Motorisation
- Portails & Clôtures

www.maisondustore.fr

SAINT JEAN D'ILLAC
05 56 13 05 47

LE PORGE 33680
06 80 64 26 75

05 56 60 34 47
www.pereirapeinture.com
06 62 38 34 47
Revêtement murs & sols
Ravalement
Décoration
Christophe
PEREIRA PEINTURE

CRÉATIONS - ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE JARDIN ET DE TOITURES
Réalisation de clôture (bois ganivelle brande) - Terrasse caillebotti
Sébastien VIGNEAU
5 route de Bordeaux les Jacquets 33950 Lège Cap Ferret
06 83 53 84 47 - vigneausebastien@yahoo.fr

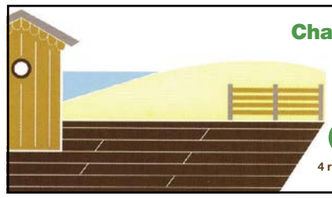

Charpente Ossature Bois
terrasses - caillebotis - clôtures
parquets - bardages
CLAIR'NET
4 rue Hermione - 33950 LÈGE-CAP FERRET
06 61 58 46 34

GEDIMAT
Au coeur de l'ouvrage.

LÈGE-CAP-FERRET
ZA de Bredouille
6 rue Duquesne
05 56 60 24 28
du lundi au vendredi : 7h30 - 12h et 13h30 - 18h
le samedi : 8h - 12h et 13h30 - 17h30
Tous les points de vente sur www.gedimat.fr

Comment ça marche ?

Réservoir d'idées, l'innovation démocratique

Inspiré des « think tank » anglo-saxons, des groupes de réflexion ou laboratoire d'idées qui produisent des études et élaborent des propositions auprès de différentes instances économiques ou politiques, le réservoir d'idées est une structure innovante. Sans contexte règlementaire imposé, *la Ville l'a conçu comme un groupe de travail indépendant et apolitique constitué d'experts résidents sur la commune. « L'objectif, indique Laetitia Guignard, « est de faire travailler individuellement puis collectivement les membres du groupe sur des thèmes de prospective définis par le Maire pour faire émerger d'autres points de vue et des idées nouvelles. »*

Lancé avec une première réunion le 25 juin, le réservoir d'idées a pour mission de prendre de la hauteur sur des enjeux stratégiques pour la commune, comme le tourisme ou la gestion du trait de côte, et faire des propositions concrètes.

12 membres nommés par le Maire sur la base des dossiers de candidatures

2 réunions par an

Une charte qui précise l'engagement des membres :

- Favoriser l'ouverture et le débat d'idées
- Proposer une réflexion riche et créative
- Respecter les valeurs d'écoute et de diversité des points de vue
- Participer à l'émergence de nouvelles perspectives territoriales
- Préparer un travail individuel approfondi sur une thématique en amont des rencontres
- Objectiver les enjeux locaux au regard des réalités actuelles

COMITÉ DE SUIVI DES ASSOCIATIONS LOCALES

Il rassemble des représentants d'une quinzaine d'associations de défense et de sauvegarde de la Presqu'île, de riverains ou de protection de l'environnement et a pour but de partager des informations et, par thématiques, d'imaginer collectivement des solutions.

Avec un rythme de deux réunions par an, une avant et une après la saison, le 1er comité de suivi des associations locales a siégé, en visio, le 12 avril dernier.

450

C'est le nombre d'habitants reçus dans le bureau du maire en un an.

[La question pratique]

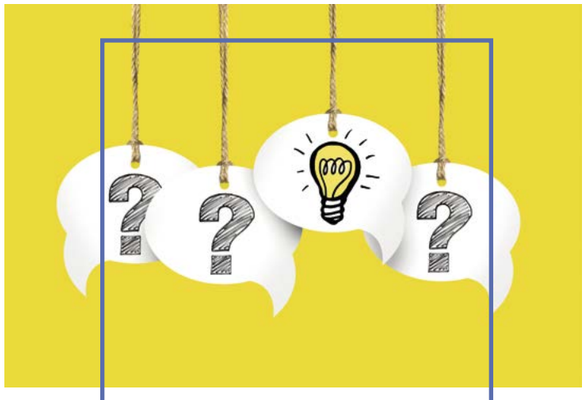

COMMENT RENCONTRER VOS ÉLUS?

Vous pouvez toujours compter sur le hasard et croiser le maire ou un élu sur le marché, lors d'une fête de village ou devant l'école des enfants. Mais pour un entretien individuel et confidentiel, le plus sûr et le plus rapide est de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du maire au **05 56 08 84 17.**

Agencement sur mesure - Cuisine - Dressing - Placard

Cap ... Cuisine

20 Route de Bordeaux
Petit Piquey
33950 LEGE CAP FERRET
05 57 70 45 37

147 avenue d'Eysines
Face au Parc Bordelais
33110 LE BOUSCAT - BORDEAUX
05 56 08 18 18

capcuisine.fr

J. CARPENÉ
Charpente traditionelle
Ossature bois
Couverture - Zinguerie
2, Au Verrier, 33190 Camiran
Tél. 06 10 02 67 95
j.carpenet@wanadoo.fr
11, av. des dunes, 33950 Claouey
Tél. 05 57 17 59 33
Tél. 06 16 44 56 43

CPB Frères
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
LEGE CAP FERRET
05 57 70 36 32 - 06 81 56 28 17 - www.cpbfreres-maconnerie33.fr

BURON PAYSAGES
CAP FERRET
CRÉATION & ENTRETIEN DE JARDINS
06 78 38 06 13
contact@buron-paysages-capferret.fr
www.buronpaysages.com

TOUS UNIS CONTRE LES MOUSTIQUES !

Le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) lutte sur le terrain toute l'année contre les gîtes de larves de moustiques. 4000 pièges ont été achetés, dont 192 réservés à la Ville de Lège-Cap Ferret. Ils ont été distribués au printemps par l'intermédiaire des services techniques. Une initiative utile, mais qui ne peut suffire contre ce nuisible omniprésent. C'est donc à chacun, avec des gestes simples, d'agir contre la prolifération des moustiques « commun » et tigre, particulièrement actifs cette année !

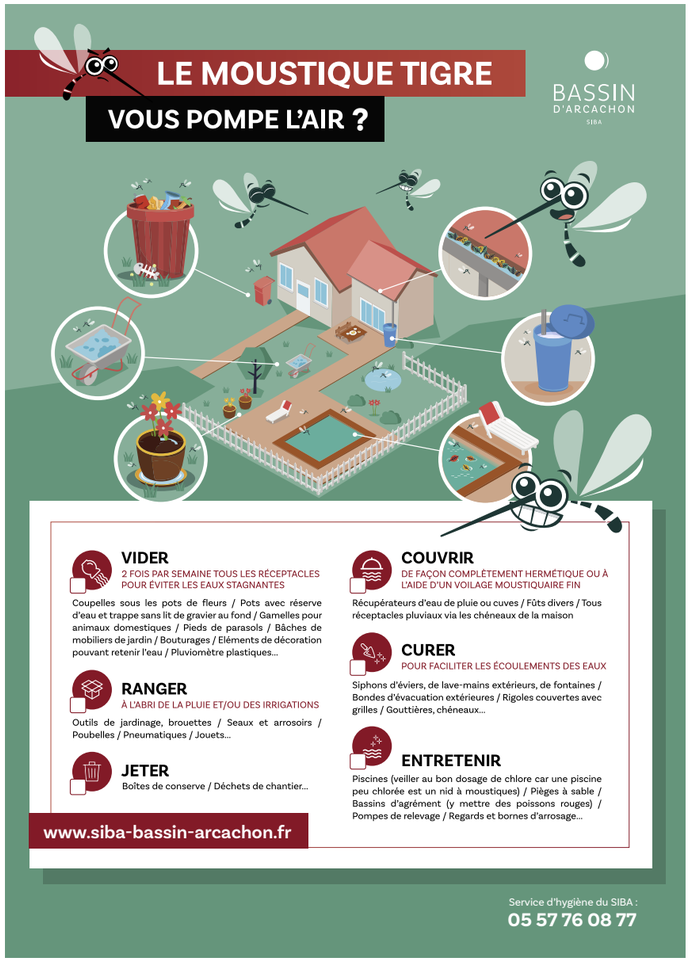

Le SIBA est sur le terrain pour traiter les gîtes de larves mais il ne dispose d'aucune recette radicale contre les moustiques adultes. Toute l'année, le SIBA surveille et traite les gites larvaires pour lutter contre la prolifération du moustique commun. Mais il ne peut en aucun cas traiter les moustiques adultes, contre lesquels seule l'ARS est habilitée à lutter, en cas de crise sanitaire grave.

Pour éviter la prolifération de ces indésirables qui ne dorment jamais, pondent dans tous les points d'eau et rendent la vie impossible de nuit comme de jour (surtout le moustique tigre), voici quelques gestes simples à appliquer au jardin.

Les pièges à moustiques "tests" mis à disposition par le SIBA

NOTSHY.FR

NOTSHY CAP FERRET
NOTSHY BORDEAUX

2 BIS, RUE DES ROSSIGNOLS
9 PLACE PUY PAULIN

BUREAUX AVEC VUES

Depuis un peu plus d'an, le télétravail est devenu le quotidien de nombreux habitants. Il a fallu s'adapter et, pour beaucoup, ce nouveau mode de travail a bousculé l'organisation professionnelle, familiale… voire parfois spatiale. Alors, installer son bureau sur la Presqu'île, à proximité des plages et de la nature : situation rêvée ou quotidien plus compliqué qu'il n'y paraît ? Deux « télétravailleurs » livrent leur expérience.

[Témoignages]

Marc Cabeza

Lège,
conseil en gestion du patrimoine
et en entreprise

LE TÉLÉTRAVAIL, C'EST D'ABORD UN CHOIX

« En 2017, j'ai quitté mon entreprise et suis devenu indépendant. Par commodité, j'ai commencé à travailler depuis chez moi, à Lège. D'abord en poussant les meubles dans un coin du salon pour essayer, puis j'ai converti une pièce de la maison en bureau pour travailler plus confortablement. Si besoin, je me déplace chez mes clients et je fréquente parfois un espace de coworking à Bordeaux près de la gare, créé par un autre Légeois. Ça me permet d'assurer des permanences. »

FLEXIBILITÉ ET INDÉPENDANCE

« Depuis un an, le travail à distance s'est généralisé et les rendez-vous en visioconférence sont devenus quasiment la norme pour tout le monde. Je suis en phase avec cette manière de travailler et le rythme du télétravail qui était déjà le mien depuis 4 ans. Je vais chercher mes enfants à l'école, j'ai une flexibilité et une indépendance auxquelles je suis attaché. »

UN COWORKING ET LA FIBRE, CE SERAIT TOP !

« Évidemment, je préfère télétravailler ici, loin de la frénésie des métropoles, à proximité immédiate de la nature. Je suis seul, ne pas avoir à louer de locaux représente un gain économique non négligeable. Mais il y a aussi un risque d'isolement, et les "visio" sont loin de remplacer les contacts avec les gens. La présence d'un espace de coworking sur la Presqu'île permettrait de créer du lien. Et s'il était raccordé à la fibre, ce serait encore mieux, car la lenteur du débit à domicile est insupportable et contre productive. »

SARL UNIMAISON
Maçonnerie générale
7, rue des Rossignols - CAP FERRET
Béton armé - Carrelage - Assainissement
Clôture - Cheminée - Aménagement
Antonio BASTO 06 81 85 67 93
Francis DOS SANTOS 06 72 73 45 85

Carrosserie
Peinture (auto,moto)
Toutes marques
Restauration de voitures anciennes
CAP COLOR 33
09 81 16 38 34
26 rue Agosta Lège-Cap Ferret
capcolor33.lcf@gmail.com

DOS SANTOS José maître artisan
EUROPEINT
PEINTURE GÉNÉRALE
Le professionnel au service du particulier
Vitrerie
Papier peint
Revêtement
Isolation
21 bis rue des Mouettes
33970 CAP FERRET 05 56 03 74 01
contact@europeint.fr

Ets. Castillon
Menuiserie Bois - PVC - Alu - Portails
Spécialistes des menuiseries depuis 1936
VOLETS
MENUISERIES
ESCALIERS
PORTAIL & CLOTURES
CASTILLON Scupter l'espace
Visitez notre Showroom !
ANDERNOS-LES-BAINS
LEGE CAP FERRET
05 56 60 09 44
Offrez-vous un savoir-faire de qualité

Électricité générale du bâtiment - Neuf et Rénovation
Dépannage - Automatisme de portail - Interphone - Caméra
EDS ÉLECTRICITÉ
Mathias DOS SANTOS
06 30 16 23 93
contact@sarl-eds.com
S.A.R.L. EDS - 49 bis route du moulin 33 950 Lège-Cap Ferret

DÉMARQUE SÉCURITÉ PRIVÉE
Notre métier : votre sécurité !
130 boulevard de la République
33510 Andernos-les-Bains
06 47 12 68 05 - 09 52 17 20 34
demarquesecuriteprivee@gmail.com
www.demarque-securite-privee.com

7j-7
Interventions sur le Nord Bassin
Sarl Pazat entreprise
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Automatisme de portail
Antennes
Alarme /vidéosurveillance
Domotique
Remise aux normes
Diagnostic électrique
Dépannage
Toutes installations
06 26 28 79 07
2, allée de la Chapelle - Piraillan - 33950 Lège-Cap Ferret
robin.pazat@wanadoo.fr - ww.pazat-electricite.fr

LES BALADES TCHANQUÉES
Balades à vélo gourmandes et guidées au Cap Ferret !
Durée 3h, départ du lundi au dimanche à 9h30 ou 15h
Tarif 45 €TT (vélos fournis et accompagnateur)
06 62 21 40 65 | www.balades-velo-bassin-arcachon.com

Atelier Lavillenie Architectes
1, av. des Hirondelles
BP 21 - LES JACQUETS
tél. : 05 56 03 69 12
fax : 05 56 03 69 11
michel.lavillenie@orange.fr

Benjamin Pélissié

L'Herbe,
conseil en stratégie immobilière

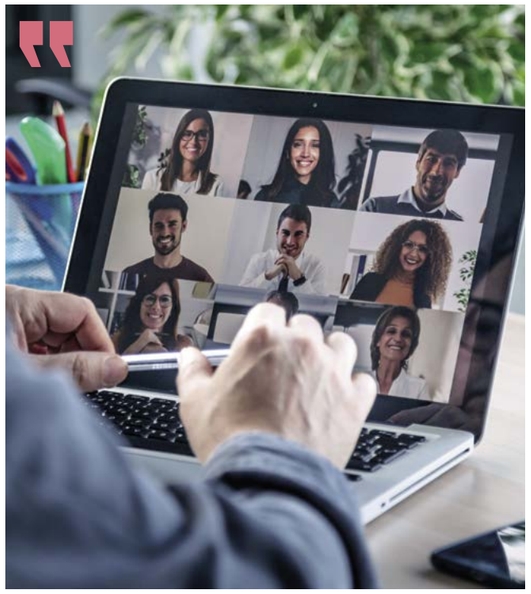

MOINS DE TRANSPORT ET PLUS DE SPORT

« Malgré l'incertitude ambiante, ces mois ont été une parenthèse enchantée ! J'ai gagné en qualité de vie et en productivité. Finis les temps de transports interminables pour me rendre à des réunions à l'autre bout de Paris. J'ai au moins gagné 2 heures par jour et je me suis remis au sport : en quelques minutes je peux aller courir dans la forêt, faire un tennis ou surfer. Mais je reconnais que les infrastructures ne sont pas toujours adaptées pour ces pics de fréquentation hors saison. Les commerces notamment m'ont semblé bondés. Et le principal "point noir" au niveau professionnel demeure la qualité de la connexion internet, vraiment médiocre… »

DE PARIS À L'HERBE…

« Lors du 1er confinement, je suis parti de Paris, où se situe le siège de mon entreprise, pour m'installer dans mon logement secondaire sur la Presqu'île. J'ai convaincu mon associé de me rejoindre provisoirement avec sa famille. Nous n'avons pas subi de baisse d'activité. Cette délocalisation nous a permis de continuer de travailler sereinement. Au final, je suis resté jusqu'en décembre, en faisant facilement quelques allers-retours en train à Paris. »

À QUAND UN TIERS LIEU À LÈGE-CAP FERRET ?

« À cause de la pandémie, une grande partie de mes collaborateurs est partie vivre à l'extérieur de la région parisienne. Les mentalités ont évolué, on sait que les gens travaillent bien depuis chez eux s'ils sont correctement équipés. Nous conservons donc un minimum de télétravail de 2 jours par semaine au sein de l'entreprise et nous nous faisons « coacher » pour améliorer notre communication relationnelle en vidéo. Mais certaines missions continuent de se faire par contacts directs, je pense par exemple à l'accueil et la formation de nouvelles recrues. Pour ma part, je partage mes semaines entre Paris et L'Herbe. J'ai aménagé un bureau qui me permet d'avoir un environnement professionnel de qualité à deux pas du Bassin mais, si un tiers-lieu ouvrait sur la commune, je n'hésiterais pas à le fréquenter ! »

TÉLÉTRAVAIL, UNE DÉFINITION

D'après l'article L1222-9 du Code du travail, le télétravail désigne « toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication ». Le télétravail peut être régulier, mis en place par un accord collectif ou une charte, ou bien occasionnel. Depuis le 9 juin, il n'est plus obligatoire à 100 % pour les travailleurs qui pouvaient effectuer leurs tâches à distance durant les restrictions sanitaires.

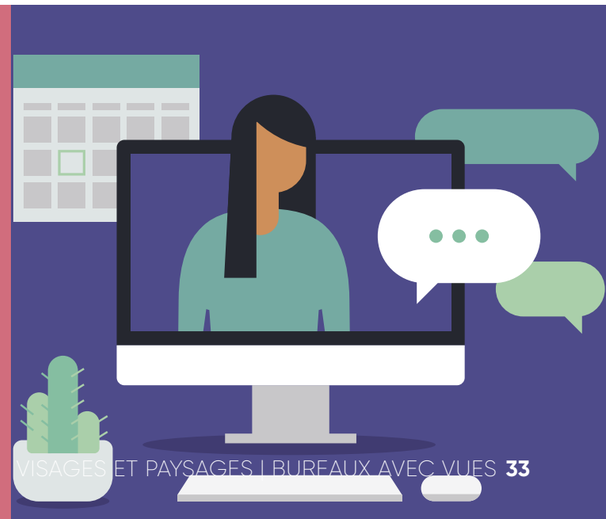

Festivoiles

ASSOS : LE RETOUR !

Le ciel se dégage pour les associations. Avec le soutien de la Ville et de leurs adhérents, elles ont pu traverser la crise COVID… Elles ont tenu bon et rouvrent leurs portes avec enthousiasme et, pour beaucoup, avec de nouvelles propositions pour l'été et pour la saison prochaine qui commencera au Forum des associations, le dimanche 5 septembre.

LE HAND PREND GOÛT AU SOLEIL

Contexte sanitaire oblige, le hand s'est beaucoup pratiqué en extérieur cette année : « *Effet positif inattendu* », reconnait Nicolas Tournadour, éducateur sportif, « *les jeunes ont trouvé la pratique outdoor très agréable. Nous testons donc cet été le hand sur la plage mais aussi des séances en plein-air avec des créneaux baby hand (3-6 ans), hand à 4 (7-13 ans) et hand fit (+ de 15 ans). Et les parents sont invités à rejoindre leurs enfants sur le terrain en fin de séance !* » Si le succès se confirme, la pratique pourrait être pérennisée.

LET'S DANCE FAIT SON CINÉMA

Soucieux de maintenir le lien avec leurs élèves, les professeurs de l'association Let's dance ont expérimenté plusieurs configurations cette année : ils ont dansé dehors, changé leurs horaires ou le lieu de leur cours et, quand se retrouver n'était pas possible, ils ont pris le relais en visio : « *Pour varier les plaisirs et maintenir la motivation* », souligne Sophie Lopez, la Présidente, « *nous avons même créé des "team teach", des cours avec plusieurs professeurs qui mélangent leurs disciplines.* »

100 ANS DE FOOT SUR LA PRESQU'ÎLE

Le 1er club de foot de la Presqu'île, le Lège Athlétique Club, est né en septembre 1921. 100 ans plus tard, l'Union sportive de Lège-Cap Ferret profite de cet anniversaire pour organiser une grande fête du foot : « *De septembre à juin 2022* », explique Damien Plaza, historien du club et auteur d'un livre sur le foot local qui sortira cette année, « *nous organiserons plusieurs événements : des expositions, des manifestations sportives, un tournoi des clubs amis et, en juin prochain, un grand banquet qui rassemblera tous les acteurs du foot local, anciens et présents.* » L'occasion de fêter l'unité et de revisiter la mémoire d'un sport, mais aussi son empreinte culturelle, patrimoniale et sociale.

À NOTER !

Un autre anniversaire se prépare au club de rugby qui fêtera ses 50 ans, le 11 septembre prochain au stade Sesostris du Cap Ferret.

LE CERCLE NAUTIQUE REPREND LA MER

Rouvert en mars avec un protocole qui imposait un enfant par bateau, le Cercle nautique du Ferret se prépare à un été « quasi-normal ». En plus des cours et stages estivaux, il reconduit les sorties découvertes en famille ou entre amis initiées l'an dernier et inscrit une nouvelle activité à son planning : le yoga sur paddle dans la conche du Mimbeau. En cours collectif ou particulier, pour les débutants comme les initiés, c'est l'occasion de tester son équilibre, de se connecter à la nature environnante et de se relaxer bercé par le clapotis de l'eau…

LES FESTIVOILES AU PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Dans l'incertitude sur les conditions sanitaires jusqu'au printemps, le club nautique de Claouey a mis les bouchées doubles pour préparer le programme de l'été, les stages de voile ou d'aviron, les séances de découvertes et - c'est nouveau cette année - la possibilité de s'initier à la pratique du wing foil*. Bonne nouvelle aussi, les Festivoiles sont annoncées à Piquey, le 28 août, avec une régate de pinasses à voile, des démonstrations d'optimist, de dériveur et d'aviron. À terre, la convivialité sera assurée par le club et ses bénévoles qui proposeront diverses animations, notamment un concours de dessin pour imaginer l'affiche de l'année prochaine. Prochaine célébration : l'anniversaire du club qui fêtera ses 90 ans en 2021 !

**du surf sur une planche de foil à l'aide d'une aile tenue par un wishbone*

Tous au Forum des associations !

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations aura lieu le dimanche 5 septembre à Lège sur plusieurs sites : le parvis de l'hôtel de Ville, la salle de la Halle et la salle des mariages. (Lège). L'occasion de retrouver toutes les activités culturelles et sportives qui nous ont tant manquées et de concrétiser les inscriptions auprès des écoles municipales de danse et de musique.

Le 1er festival du hockey sur gazon

Du 23 au 25 juillet, au stade Sesostris du Cap Ferret, la commune accueillera une manifestation inédite, le Hockey Ferret Festival. Organisé par la Fédération Française de hockey sur gazon en partenariat avec le club de rugby qui tiendra la buvette, le programme compte de nombreuses animations gratuites : des initiations, notamment auprès des enfants du centre de loisirs, des tournois dont celui des familles et, en fin de journée, des exhibitions assurées par des équipes de haut niveau.

Le détail du programme sur la page Facebook : Hockey Ferret Festival

Alain Pinchedez
Adjoint à la vie associative

« La crise aura démontré la formidable faculté de nos associations à s'adapter, à se réinventer et malgré les difficultés, à maintenir le lien social. Leurs efforts et notre soutien ont porté leurs fruits : avec la reprise des associations, c'est toute la vie sportive, culturelle et festive qui redémarre ! »

Toutes les photos ont été prises avant la Covid

« OCEAN ONE », LA VAGUE DURABLE

Enfant du Bassin, Louis Reigniez voulait devenir financier au Royaume-Uni. En cours de route, ce surfeur amoureux des vagues a viré de bord. Aujourd'hui, il lance « Ocean One » : une entreprise éco responsable, qui ambitionne de révolutionner le marché des matières premières.

Ancré sur le Bassin depuis trois générations, les Reigniez ne craignent pas les vents contraires. À 19 ans, Louis a déjà une idée bien amarrée : il sera financier. Le jeune homme ambitieux prend le large et part au Royaume-Unis. Il veut réussir, accomplir un « destin puissant ». Armé d'une licence obtenue dans une université prestigieuse, il est alors recruté par un grand groupe londonien, gravit les échelons… et vire de bord.

LE CHOC DU PLASTIQUE

« Au fil de mes retours sur le Bassin, mais aussi de mes surf trips en Californie, en Écosse et en Indonésie, j'ai pris conscience des dangers de la pollution plastique. Je me suis formé, j'ai appris et j'ai compris que je devais agir », explique-t-il.

À 26 ans, Louis Reigniez revient sur ses terres d'origines et monte un business plan.

Son idée ? Utiliser le polystyrène choc, un plastique résistant aux chocs et utilisé en industrie pour produire des ustensiles jetables ou d'électroménager. Les applications sont vastes : aménagements des bateaux, mobilier, présentoirs, objets déco…

Pour tester le marché français, l'entrepreneur lance en 2019 « Diotis mobilier » avec deux amis : une gamme de tables basses en plastique recyclé. Le design séduit, l'aspect environnemental convainc. Repéré par les influenceurs, il écoule son stock en un mois via Instagram. Fort de ce succès, Louis Reigniez oriente son projet vers le BtoB, démarche les grands comptes, mais aussi les artisans et les architectes de la région et créé « Ocean One ».

« SUR LA PRESQU'ÎLE IL Y A UNE VRAIE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE »

Ces derniers mois, Louis Reigniez a lancé une levée de fonds de 100 000 € pour investir dans un lieu de production et fabriquer lui-même les plaques de plastique recyclé, ici, sur la Presqu'île. *« Je suis très épaulé par la municipalité. La Ville croit en moi et me met en relation avec des partenaires potentiels. Mais au-delà de cet appui précieux, il y a ici une vraie conscience environnementale et une dynamique économique, avec des jeunes qui veulent avancer. J'ai mis en place un partenariat avec « 44 Wetsuit » et avec « Surf & Paddle ». Cet été on va organiser ensemble des collectes de plastique sur les plages »*, assure-t-il.

Suivi par des incubateurs, Louis Reigniez cherche un lieu où s'installer et un ingénieur pour faire tourner les machines. Et s'il vise un chiffre d'affaires de 100 000 € la première année, puis une croissance à deux chiffres, il veut aussi apporter un nouveau souffle à l'économie durable. Et rendre à l'océan ce qu'il lui doit : sa *« force d'humilité »*.

+ D'INFOS
www.ocean-one.fr

« 44 WETSUIT », L'ÉTOFFE DES JEUNES DU BASSIN

Portée par trois jeunes d'ici, la marque innovante « 44 Wetsuit » entend faire souffler une brise offshore sur la mode et les accessoires de surf. Son ambition : développer des collections 100% écoresponsables et préserver les écosystèmes marins.

Clément Germain a 22 ans, et même s'il vient de la génération Z – celle qui a grandi dans un monde largement numérisé –, il n'a pas le souvenir d'avoir joué aux jeux-vidéo. *« J'ai passé mon enfance à surfer et à construire des cabanes dans la forêt. J'en ai gardé le goût de l'aventure et de la nature »*. Certes, à l'époque, Clément Germain préfère vivre comme un Robinson Crusoé sur « sa » Presqu'île, plutôt que ramener de bonnes notes à la maison. Malgré tout, il empoche son bac ES, puis s'épanouit dans des études de commerce. Engagé dans un master en « innovation et entreprenariat », il rejoint alors Jules Malard et son projet « 44 Wetsuit », un clin d'oeil au quartier bien connu du Cap Ferret. *« Jules est un enfant du Bassin et un ami d'enfance. Nous sommes portés par les mêmes valeurs et la même envie d'agir pour préserver les écosystèmes marins »*, précise le jeune entrepreneur.

UNE COMBI EN COQUILLES D'HUITRES

L'ambition initiale de « 44 Wetsuit » est de créer une combinaison de surf 100 % écoresponsable. Mais l'aventure demande de longues années de R&D et les deux amis se recentrent vers la production textile. En juillet 2020, ils créent une première collection de T-Shirts et mènent en parallèle des actions de ramassages de déchets sur les pages avec des associations locales : la préservation de l'environnement et la sensibilisation est au cœur de leur projet d'entreprise.

Rejoint par Timothée Ballet, le créatif du groupe, Jules Malard et Clément Germain viennent de lancer une nouvelle gamme de hoodies – sweats à capuche – et de crewnecks – sweats sans capuche –, composés à 85 % de coton bio et à 15 % de polyester recyclé, en partenariat avec Gobi, entreprise française engagée dans le travail des personnes en situation de handicap et de réinsertion professionnelle.

Aujourd'hui, les trois entrepreneurs visent un chiffre d'affaires de 70 000 €, continuent de ramasser les déchets sur les plages du littoral et fourmillent de projets. Dès la rentrée, ils devraient mettre sur le marché des sacoches d'ordinateurs, des bracelets et des vestes, réalisés à partir de combinaisons recyclées. Et s'ils envisagent de sortir 3 ou 4 nouvelles collections par an, ce sera en quantité limitée. Une stratégie qui leur permettra d'être réactifs sur les tendances, et de faire avancer leur R&D. « 44 Wetsuit » a toujours en tête son ambition de départ : créer une combinaison 100 % écoresponsable. Un scoop pour « Presqu'île » : la combi pourrait bien être faite à partir de coquilles d'huitres.

+ D'INFOS
www.44wetsuit-shop.fr

RELÈVEREZ-VOUS LE DÉFI « STOP AU GASPI » ?

Pour lutter contre la surproduction de déchets et le gaspillage alimentaire, la Ville lance l'opération « Mon Défi ? Stop Au Gaspi ! », ou comment accompagner 7 familles de la commune, toute l'année, sur la voie du zéro déchet.

L'ADEME* est formelle : les trois quarts de ce qui se trouve dans notre poubelle n'y ont pas leur place. Elle contient en moyenne : 35 % de papiers et d'emballages qui auraient pu être triés, 27 % de déchets organiques qui auraient pu être compostés, 5 % de déchets pourtant recyclables dans des filières dédiées. Au robinet, même gaspillage : prendre un bain équivaut à faire couler au moins 100 l d'eau par personne et par jour alors qu'on utilise 60 l d'eau en moyenne pour une douche de 10 min.

Dans notre quotidien, les sources de gaspillage sont nombreuses. On pense en premier lieu au gaspillage alimentaire, auquel les cantines scolaires font la chasse, comme à Lège-Cap Ferret… mais il existe bien d'autres occasions de gaspiller. Le très sérieux site www.gouvernement.fr fait les comptes : en France, chaque année, 630 millions d'euros de produits neufs sont détruits ; entre 10 000 et 20 000 tonnes de produits textiles connaissent le même sort ; l'équivalent de 180 millions d'euros de produits d'hygiène et de beauté finissent eux aussi à la benne ; chaque foyer accumule 30 kg d'imprimés publicitaires…

9 MOIS POUR ALLER À L'ESSENTIEL

Alors quelles solutions concrètes adopter ? Lège-Cap Ferret lance un défi grandeur nature. Pendant 9 mois, la Mairie va accompagner 7 familles de la commune dans une démarche éco-responsable pour en finir avec les produits à usage unique et le gaspillage à tous les niveaux, passer au vrac, se mettre au compost et mieux trier les emballages. Volontaires et tirées au sort, ces familles seront d'abord conviées à une réunion préparatoire à la Mairie où un petit kit de démarrage leur sera remis. Avant d'aborder le défi, chaque famille réalisera un auto-diagnostic afin d'observer ses modes de consommation et identifier ses sources de gaspillages. Ensuite, elle bénéficiera d'un accompagnement personnalisé individuel pour faire un point sur ses besoins, ses motivations, fixer des objectifs réalistes et s'engager dans la durée.

DES ATELIERS POUR « NE PAS GÂCHER »

Le défi « Stop au Gaspi », c'est aussi apprendre à s'améliorer tous ensemble : au cours de l'année, 9 ateliers seront proposés en petits groupes avec des partenaires engagés pour apprendre à cuisiner anti-gaspi, faire son compost, élaborer ses propres cosmétiques, créer ses produits de nettoyage naturels… et progresser sur le chemin du zéro déchet en toute convivialité.

La Mairie clôturera le défi fin juin et remettra des récompenses. Mais la véritable récompense est ailleurs : dans les poubelles moins remplies, dans les factures allégées et dans la satisfaction d'avoir agi pour l'environnement, en famille.

« RELEVER LE DÉFI SANS MORALISER »

« Le défi « Stop au Gaspi » s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets. Si la collectivité donne déjà l'exemple avec l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et les actions anti-gaspillage à l'école, elle n'est pas toute puissante : il est important que les familles aussi puissent s'engager dans cet effort. Refuser d'entrer dans le cercle infernal de la surconsommation, réutiliser ce qui peut l'être, recycler… c'est un vrai défi ! Nous avons choisi d'aider ceux qui le souhaitent à le relever, sans moraliser, pour aller doucement et ensemble vers plus de sobriété. »

Catherine Guillerm

Adjointe déléguée à l'environnement, au Développement Durable et à l'agenda 21

Mesurez votre motivation à l'aide du questionnaire suivant

Inspiré du questionnaire rédigé par la Maison de la Nature et de l'Environnement Bordeaux Aquitaine

À côté de chaque affirmation, indiquez « Vrai » ou « Faux » tenant compte de ce qui vous correspond ou pas. Répondez le plus rapidement possible, sans trop réfléchir.

Quand je vois tout ce qui est jeté dans les magasins et les restaurants, je ne peux m'empêcher de penser que quelque chose ne tourne pas rond.	○ Vrai	○ Faux
Ça m'est égal de savoir si mes déchets vont être enterrés, brûlés ou bien finir dans les océans.	○ Vrai	○ Faux
Parfois, lorsque je mange un encas, je trouve aberrant qu'il y ait autant d'emballage pour si peu de comestibles.	○ Vrai	○ Faux
Si je pouvais sortir moins souvent la poubelle, ça m'arrangerait.	○ Vrai	○ Faux
Si j'ai le choix entre un objet en bois et un objet en plastique, je préfère l'objet en plastique.	○ Vrai	○ Faux
Si je connaissais l'empreinte écologique de 2 achats différents, j'essaierais de privilégier le moins impactant.	○ Vrai	○ Faux
Je pense que l'achat d'un produit plutôt qu'un autre est une action politique.	○ Vrai	○ Faux
Si je fais majoritairement mes achats dans les grandes surfaces, je pense que je participe à un monde juste, équitable et durable.	○ Vrai	○ Faux
Si je dois faire mes courses au marché, je trouve agréable de ne pas avoir plein de sacs en plastique.	○ Vrai	○ Faux
Lorsqu'un objet est cassé à la maison ou ne fonctionne plus, je trouve normal de le jeter et d'en acheter un autre.	○ Vrai	○ Faux
Si je savais comment faire mes propres produits ménagers et cosmétiques, je prendrais surement plaisir à les faire.	○ Vrai	○ Faux
Lorsque je me demande quel comportement est le plus éthique, je me dis que la meilleure chose à faire est de limiter ses déchets.	○ Vrai	○ Faux

Comptez vos points de motivation.
Vous avez 1 point à chaque fois que vous avez répondu :
« Vrai » aux affirmations 1, 3, 4, 6, 7, 9, 11 et 12
« Faux » aux affirmations 2, 5, 8 et 10

Vous voulez relever le défi « Stop au Gaspi » ?

Faites-le nous savoir en adressant votre demande de pré-inscription à Vanessa Cid, Chargée de mission Développement Durable : developpementdurable@legecapferret.fr avant le 1er septembre 2021 en indiquant le nombre de points de motivation que vous avez obtenu au questionnaire.

Les ateliers seront principalement proposés, hors vacances scolaires, les samedis (matin ou après-midi selon les thématiques). Faites-nous savoir si vous préférez d'autres moments dans la semaine (fin de journée).

**L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie*

RÉSERVOIRS DE PIRAILLAN : UN PARADIS ÇA SE GÈRE AUSSI

Créé par Léon Lesca, classé « monument naturel remarquable » par l'État en 1943, transformé en camping dans les années 50-60, réhabilité par la Ville avec l'appui du Conservatoire du Littoral : le site des Réservoirs est un écrin qui recèle des trésors de biodiversité. Pour protéger ce site remarquable et tenir compte de la hausse de sa fréquentation, la Ville et ses partenaires mettent en place un nouveau plan de gestion.

En 1999, lors du premier plan de gestion, la municipalité et le Conservatoire du Littoral avaient fort à faire pour aider le site à se renaturer : *« il a fallu retirer toutes les infrastructures du camping : fils à linge, antennes TV, fosses septiques… Il y avait alors quelques arbousiers, des pins, des yuccas et des baccharis invasifs. Mais pas de quoi attirer une faune riche et variée »* se souvient Marie-Catherine Chaumet, garde gestionnaire des Réservoirs. Cette année-là, l'inventaire floristique fait état de 94 espèces végétales.

Depuis, les postes radio et le grésillement des barbecues ont laissé place aux cris d'oiseaux, au bruit du vent dans les pins plus que centenaires, au discret déplacement de la faune et à l'écoulement de la digue, au cœur d'un site qui a retrouvé sa fonction première de petit paradis préservé. Et 21 ans plus tard, on y recense 365 espèces végétales. Petit à petit, la faune se densifie et se diversifie jusqu'à faire des réservoirs la plus grande héronière du Bassin d'Arcachon. Dans les jumelles de Marie-Catherine, l'an dernier : 24 couples de hérons cendrés et 149 nids d'aigrettes garzettes. Puis, en 2021, une belle surprise : des hérons garde-boeufs revenus nicher sur le site. Ils s'ajoutent à la liste déjà longue du petit peuple des Réservoirs : loutres, lézards verts, sauterelles, congres, civelles et anguilles en pagaille, toute une collection d'étoiles de mer, d'hippocampes, cinq espèces différentes de crevettes, des larves d'anchois et une minuscule princesse nudibranche*, l'Hermaea Leucate, qu'on ne trouve habituellement qu'en Méditerranée.

**sorte de minuscule limace de mer. Dans cette grande famille des mollusques, on dénombre plus de 3 000 espèces.*

« LES RÉSERVOIRS NE SONT PLUS UN SITE CONFIDENTIEL »

Cette vie qui bruisse, prend des couleurs et se fortifie de jour en jour, reste très vulnérable. La fréquentation a doublé en 10 ans pour dépasser les 15 000 visiteurs en 2020. *« Les Réservoirs ne sont plus ce qu'on peut appeler un site confidentiel. Le nouveau plan de gestion inauguré cette année pour dix ans doit tenir compte de cette nouvelle donne »* explique le nouveau chargé de mission environnement de la Ville. Ouverts à la balade piétonne, les Réservoirs sont strictement interdits aux véhicules motorisés et aux vélos. *« On voit malheureusement de plus en plus de personnes foncer en fat bike, trottinette ou skate électrique malgré le panneau à l'entrée »*, regrette la garde. Signes des temps, elle doit lutter contre les drones qui survolent les zones de nidification et mettent en danger les nichées, sans compter les tournées *« spéciale masques »*, pour ramasser ces pièges avant que les milans noirs ne s'y entortillent au risque d'y laisser une patte.

PRIORITE À LA QUIÉTUDE

Le nouveau plan de gestion répond à une urgence : canaliser le flot des visiteurs, pour donner sa chance à la biodiversité, tout en préservant le plaisir de s'y promener en savourant la quiétude des lieux. *« Comment ménager de petites zones humides pour réintégrer le triton ou favoriser des micro-milieux pour attirer des espèces en voie de disparition, comme le campagnol amphibie, si les deux roues les traversent sans les voir ? »* estime Marie-Catherine Chaumet.

En 2020, la garde assermentée a constaté 72 infractions avec vélo et véhicule léger motorisé, 32 chiens non tenus en laisse (*« les petits passereaux qui nichent au sol ne s'en remettent pas »*), des dépôts de déchets sur le parking et des pêcheurs pris la main dans le filet… En tout, 160 infractions passibles d'une amende forfaitaire de 135 €. *« Nous sommes contraints de sévir pour que les incidents n'augmentent pas »* assume Marie-Catherine qui vient juste de recevoir l'assistant digital lui permettant de dresser les PV en quelques secondes. Mais avant de verbaliser, la Ville compte sur le civisme des visiteurs, qui pourront savourer la douceur d'une balade apaisée et apaisante dans cet espace unique.

Pour la petite histoire…

Les frères Lesca acquièrent la parcelle des futurs « Réservoirs » vers 1860 quand l'État se sépare de vastes domaines forestiers. À cette époque, ce n'est qu'une « escourre », un bas fond naturel où l'eau entre et sort par le jeu des marées. Léon fait creuser ce bas-fond plus profondément et y crée des réservoirs pour y élever des poissons. Cette production est destinée en partie à nourrir les nombreux ouvriers qui travaillent sur les domaines de la famille. En 1913, Léon fait donation des Réservoirs à ses enfants. C'est finalement sa petite fille Jeanne qui en héritera.

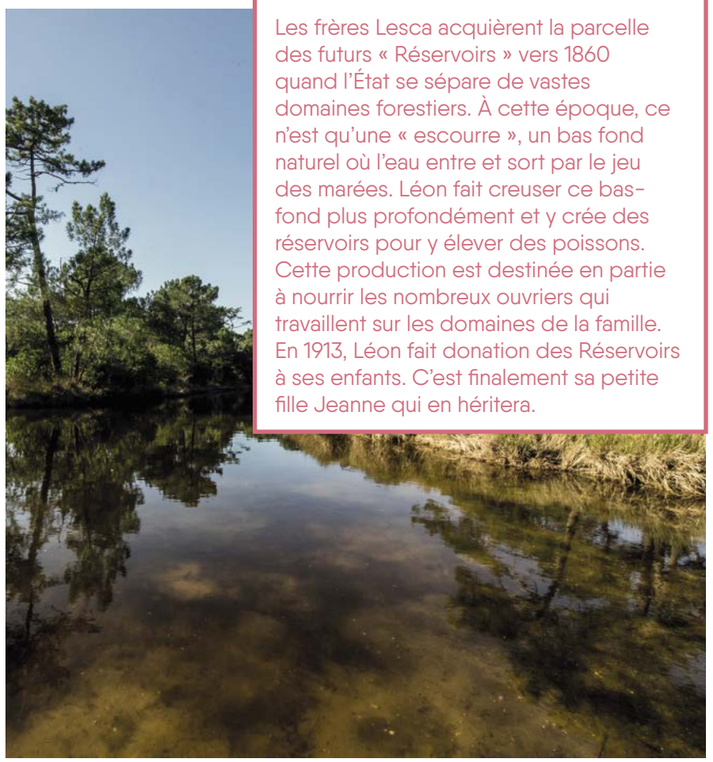

Dans chaque numéro, une habitante ou un habitant invite Presqu'île dans sa cuisine et livre sa meilleure recette, concoctée avec des produits du pays.

LA SALADE DE POIS CHICHES, CORIANDRE ET ORANGE,

par Irène Meltzheim

Comme beaucoup, Irène Meltzheim et son mari ont découvert la Presqu'île en vacances… Mais ils ne sont pas si nombreux ceux qui, comme eux, ont passé le pas et habitent la commune une bonne partie de l'année. Depuis 1990, nichée sur la dune du Canon, leur maison est ouverte sur l'océan et l'étranger, celui qu'on accueille l'été, celui à qui l'on veut faire découvrir « son » coin. En saison, la famille, les copains (et les copains des copains) y défilent dans une ronde entrecoupée de balades à vélo et de longues soirées à la plage. Pour nourrir cette tribu – et sainement s'il vous plaît ! – Irène a la recette idéale : savoureuse, colorée, équilibrée, complète, exotique et facile à réaliser avec des ingrédients du marché… Presqu'île a planté sa fourchette dans sa salade de pois chiches, coriandre et orange. Et on a adoré !

Ingrédients

pour 4 personnes

- 1 paquet de pois chiches de 500 gr
- 10 carottes
- 6 échalotes
- 1 litre de jus d'orange
- 1 bouquet de coriandre
- Sel
- Poivre
- Coriandre fraiche

Pour la vinaigrette

- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de harissa
- 2 cuillères à soupe de cumin moulu ou en graines
- 2 gousses d'ail
- Le jus de 2 oranges pressées
- Du sel
- Du poivre « 5 baies »

PRÉPARATION

1. La veille, mettre les pois chiches à tremper une nuit.
2. Rincer, puis faire cuire les pois chiches pendant 40 min dans une cocotte-minute.
3. Les égoutter, les rincer puis les laisser refroidir.
4. Pendant ce temps, émincer les carottes.
5. Faire bouillir 1 litre de jus d'orange mélangé à un peu d'eau. Y Faire cuire les carottes
6. Hacher l'ail et les échalotes. Ciseler la coriandre.
7. Dans un plat à salade, faire la vinaigrette avec l'huile, la harissa, le cumin, l'ail, les échalotes et la coriandre, le jus des oranges (conserver un ou deux quartiers), le sel, le poivre.
8. Une fois les carottes cuites, les mélanger dans le plat avec les pois chiches et la vinaigrette.
9. Placer le tout 1h au frais.

Servir décoré d'un ou deux quartiers d'orange.

QUESTIONS DE GOÛT

Sa boisson ?
Le thé noir

La saveur de son enfance ?
Les mogettes vendéennes*.

Son dessert ?
La mousse au chocolat de mes enfants.
Je cuisine beaucoup avec mes deux filles, Angéline et Claire.

Pour l'apéro ?
Un Pineau des Charentes bien frais.

Son dernier coup de cœur gastronomique ?
Le plateau de fruits de mer que je vais chercher chez mon commerçant à Piraillan.

Son péché mignon ?
Le carré de chocolat que je m'offre après une séance de longe côte.

Un produit qu'elle aime travailler ?
Les casserons, avec ail, tomates et oignons.

[Elle l'a dit]

« Pour moi, l'un des meilleurs moments de l'été, ce sont les longues soirées chaudes sur la plage, en famille, avec des amis… Chez nous, il y a toujours du passage en saison et nous aimons faire découvrir à nos hôtes nos coins préférés : la plage haute du Canon, le tour de l'île aux oiseaux, la pointe aux Chevaux, la dune de la Truquette côté bassin ou la Garonne côté océan. »

Irène Meltzheim

**La mogette est un haricot blanc également appelé lingot.C'est aussi le plat « roi » de la Vendée et de la Charente Maritime.*

Location et réparation de vélos à domicile

Achat/vente de vélos neufs et occasions

livraison
06 87 75 21 22
boutique
07 87 74 09 96

17 rue Suffren 33950
Lège-Cap-Ferret

velocapzen.com

HÔTEL - BAR - RESTAURANT

LA MAISON DU BASSIN

CAP-FERRET

Member of Kaa HOTELS

5 rue des Pionniers au CAP-FERRET - 05 56 60 60 63
www.lamaisondubassin.com

« TOUT LE MONDE VEUT FAIRE DU SKATE ! »

En quelques années, l'association « Skateclub » Ferret s'est imposée dans le paysage sportif local : elle donne des cours toute l'année sur les structures de la Ville et songe maintenant, avec ses 110 adhérents, à truster quelques podiums régionaux.

À 28 ans, François Montjoie monte tous les jours sur son skate… mais pour montrer les tricks et les lines* aux apprentis skateurs de plus en plus nombreux dans ses cours.

Le Skateclub Ferret compte actuellement 110 adhérents, dont de nombreux baby skaters à partir de 4 ans, des jeunes de 6 à 12 ans et des ados plus âgés. Depuis quelques temps, on dirait que tout le monde veut faire du skate » confie l'ancien animateur au Club Med : *« l'équipe s'est agrandie pour accueillir des mamans skateuses et quelques papas qui veulent s'y remettre ». « On doit ce boom de la pratique au skatepark de Lège. Il a été super bien pensé : 1h après qu'il a plu, il est déjà sec. »*

« ON APPREND À SE RELEVER »

Sur les curbs* ou en haut des rampes, à Lège ou sur les modules du Cap Ferret et de Claouey, les adeptes de tous âges apprennent donc à droper* et… à tomber. *« Le skate, c'est comme dans la vie : il faut prendre confiance en soi. On tombe, mais on apprend à se relever et surtout, on peut compter sur les autres ».* Car loin d'être un sport individualiste, le skate est une pratique qui pousse à l'humilité et à l'entraide. Sur un skatepark, les rapports sociaux se développent. Les grands montrent aux petits, les parents se rencontrent, les générations se mêlent…

« LE SKATE C'EST COOL ET ÇA DOIT LE RESTER »

L'entrée des épreuves de skateboard aux JO 2020 a redoré le blason d'une discipline qui souffre encore d'une image ultra stéréotypée assimilant les pratiquants à des marginaux. François Montjoie efface ces poncifs d'un sourire : *« Venez assister à un cours. Vous ne verrez pas de cigarettes, vous n'entendrez pas de jurons. Face aux jeunes, on se sent responsable. Le skate c'est cool, convivial et ça doit le rester ».* Cet été, l'asso compte organiser sa traditionnelle compétition du 21 août au Cap Ferret. Elle prend les inscriptions pour les stages (pendant les grandes vacances) et ambitionne de former des teams pour les contests* régionaux : des équipes entraînées qui feront flotter les couleurs des hoodies* « skateclub ferret » sur les podiums !

[Le mot de l'élu]

Alain Pinchedez

Adjoint délégué au sport, à la vie associative et au handicap.

« MOINS DE BRUIT, PLUS DE PÉDAGOGIE »

La Ville a tenu ses promesses pour que tous puissent bien vivre ensemble : nous avons clôturé le skatepark, instauré des horaires et l'équipe du « Skateclub du Ferret » fait un formidable travail de sensibilisation et de pédagogie auprès des jeunes qui gravitent autour de cet équipement. Une butte de terre végétalisée de 2,50 m surmontée de panneaux de plexiglas antibruit sera créée prochainement, et le skatepark sera fermé les dimanches de juillet et d'août à partir de 13h, aux heures les plus chaudes. L'ensemble de ces mesures est le fruit de notre dialogue constructif avec les riverains.

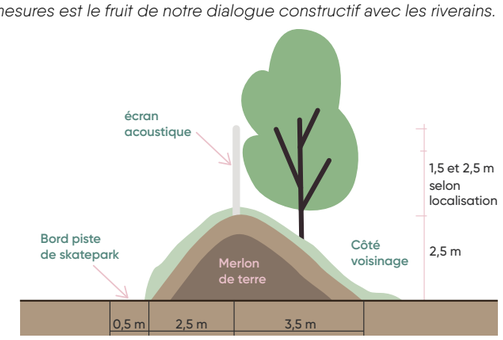

Coupe de principe du merlon avec son écran réhaussé

*LEXIQUE SKATE

[tricks et lines]
les figures et les trajectoires

[Curbs]
module solide, souvent en forme de trottoir

[Droper]
se lancer du haut d'un module pour la descendre

[Contest]
compétition

[Hoodies]
sweat-shirts à capuche

Alain Pinchedez et Adrien Foulcher, riverain du skatepark.

www.skateclubferret.fr
« skateclub ferret »

UNE SAISON ESTIVALE FESTIVE ET CHATOYANTE

Cet été encore, l'art de vivre façon « Presqu'île » attire la France déconfinée. La municipalité a jonglé avec les aléas sanitaires et mis les bouchées doubles pour maintenir un maximum d'animations, et renouer avec l'émotion, la découverte et la convivialité.

40 RENDEZ-VOUS AU FIL DE L'ÉTÉ ET DE LA PRESQU'ÎLE

Les grandes fêtes de villages dont les jauges excèderaient 1000 personnes sont remplacées par des concerts (sans buvette ni restauration) et les fêtes foraines sont toutes maintenues. La mairie a privilégié les événements en extérieur : après l'édition anniversaire du Cap Ferret Music Festival du 7 au 13 juillet, le public retrouve les Scènes d'Eté dans les jardins de la médiathèque de Petit Piquey à partir du 15 juillet, sans oublier les soirées du Phare et les cinémas de plein air.

Les Mardis de la forestière font leur grand retour, avec une jauge adaptée de 400 places assises. Depuis le 30 juin, le public s'y presse pour écouter les conférenciers, rencontrer des auteurs, des scientifiques, des architectes ou visionner le film « Malrieux » de Pierre Bouchilloux et Saison 5. Le maitre Malrieux sera à l'honneur avec une exposition à la Médiathèque (17 juillet au 18 septembre) et deux conférences sur l'Histoire de l'Art sont programmées sous la chapelle de Piraillan.

Exit cette année les marchés gastronomiques, mais la mairie planche sur une formule originale de marchés nocturnes dans les villages. Enfin, grand classique oblige, la Ville a cherché des solutions pour garder les feux d'artifice emblématiques de la presqu'île, avec une organisation surprise. Les événements sont soumis à réservation, mais sans pass sanitaire.

+ D'INFOS

Que faire à Lège-Cap Ferret ?
www.ville-lege-capferret.fr
www.mediatheque-legecapferret.fr

Levé de rideau sur la nouvelle saison culturelle

La municipalité dévoile la saison culturelle 2021-2022 le 4 septembre sur la place Bertic (Claouey). A l'occasion de cette soirée festive, Lège-Cap Ferret lèvera le rideau sur le nouveau Centre d'Enseignements Artistiques Municipal - le CEAM - les futurs spectacles, les abonnements et le partenariat initié entre la Ville et la salle de l'Olympia à Arcachon.

LE MAÎTRE MALRIEUX À L'HONNEUR DU 17 JUILLET AU 18 SEPTEMBRE

Alain Bordeloup
Adjoint à la Culture et aux Animations

C'EST UN DÉFI !

« Donner de la gaieté et faire la fête sous contrainte sanitaire, c'est un défi. Nous faisons tout pour le relever. Pour intégrer les conditions complexes, nous avons privilégié les petits formats un peu partout sur la commune, plutôt que les grands rassemblements de plus de 1000 personnes. Les fêtes foraines ont été maintenues, mais avec des contraintes sanitaires fortes. Spectacles de rue, déambulations, concerts intimistes, rencontres constituent le programme d'un été riche d'émotions partagées. »

Nouveautés :

BILLETTERIE EN LIGNE, ABONNEMENTS ET PASS CULTURE

Jauge, vérifications à l'entrée… La Ville a choisi de transformer les contraintes de la crise sanitaire en opportunité, en déployant une billetterie en ligne : cette plate-forme de réservation accessible depuis le site de la Ville (rubrique « Agenda ») permet de réserver ses places en quelques clics. Les spectateurs réservent et téléchargent directement leurs billets sur leur mobile, pour profiter des spectacles en toute sérénité. Ils peuvent également souscrire en ligne différentes formules d'abonnement.

Le pass Culture, porté par le ministère de la Culture, offre aux jeunes de 18 ans un crédit de 300€, disponible via une application pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon leurs envies les propositions culturelles de proximité et les offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.). Lège-Cap Ferret a rejoint ce dispositif, en proposant l'accès à l'ensemble de ses manifestations culturelles.

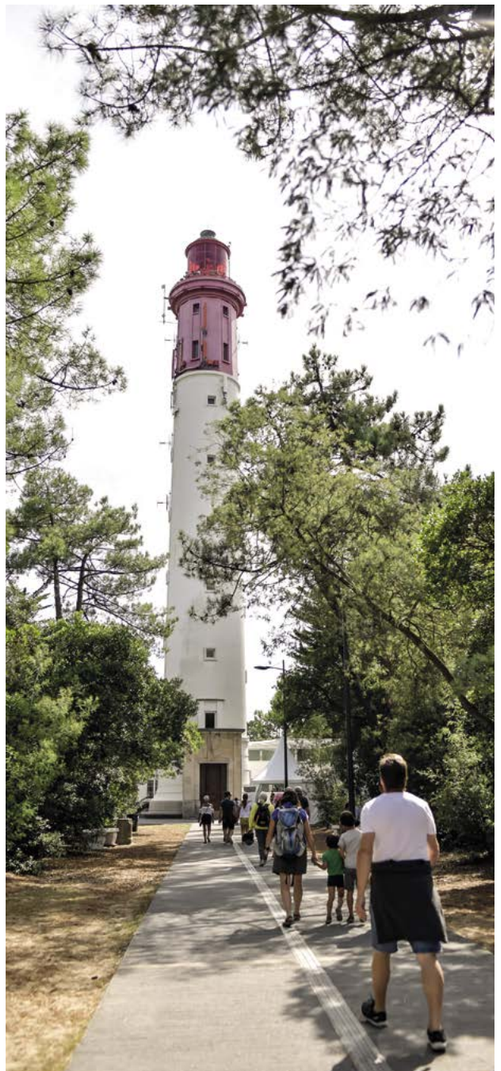

FOCUS SUR QUELQUES RENDEZ-VOUS DE VOTRE ÉTÉ[1]

Scènes d'été dans le Jardin de la médiathèque de Petit Piquey

15/07 à 19h
« Au pied de l'arbre »
par Agnès et Joseph Doherty

29/07 à 19h
« Ça va mieux en le disant – Confidences absurdissantes »
par Nicolas Edant. (public familial)

05/08 à 19h
« Récup à sons », par Vincent Macias (Tout public)

Du 17/07 au 18/09
Exposition Malrieux (peintures), Médiathèque de Piquey

La Médiathèque hors les murs

16/07 à 20h
« Les Jardins d'Artistes, les artistes au jardin »
Conférence Histoire de l'Art par Sophie Limare, (chapelle de Piraillan)

Les Mardis de la Forestière

chaque mardi à partir 20/07 à 19h
salle de la Forestière
20/07, projection du film ***« Malrieux »*** et rencontre avec le Maître.

Les soirées du Phare

24/07 et 25/07 + 28/08 et 29/08 à 21h30

Concert spécial au pied du Phare

02/08
Bel Horizon

[1] **Réservation obligatoire**
site internet de la Ville ou médiathèque

Fonds François Bisch, Archives Municipales de Lège-Cap Ferret

LE PÈRE DU « PETIT TRAIN » RACONTE…

On croyait tout savoir sur le petit train du Cap Ferret. On se trompait. Il suffit parfois d'un don pour faire progresser la connaissance du patrimoine local : des documents inédits issus de la correspondance de Jacques Milet (le père du petit train) dans les années 50, sont parvenus au service des archives municipales. Retour sur la naissance chaotique du petit prince des dunes.

Jacques Milet (1920-1992), greffier dans le Périgord, découvre le Cap Ferret au cours d'un séjour de santé à Arcachon. Dans l'esprit de ce passionné de chemins de fer germe le projet d'une ligne qui permettrait de passer les dunes sans encombre pour aller chercher les touristes venus d'Arcachon, à l'embarcadère. Problème : le visionnaire manque de fonds. Mais en 1951, Milet rencontre Axel Roothooft sur la plage de Cavalaire dans le Var et le convainc de participer à l'aventure… L'idée plaît, Roothooft débloque des financements et le 13 juillet 1952, la ligne Bélisaire-Océan est officiellement mise en service.

6KM/H DANS LES DUNES

De Pâques à septembre, trois locotracteurs tirent inlassablement six voitures de voyageurs et quelques wagonnets de voirie. Il faut alors environ 15 minutes pour parcourir les 2 km de voie étroite (60 cm) entre forêt, dune et plage. Mais pour les riverains, le voyage est gratuit ! Ce que l'on appelle alors le « tram » connaît un vif succès *« surtout depuis qu'il descend jusque sur la plage de l'Océan à environ dix mètres de l'eau. Ainsi, on ne peut plus dire que le Ferret se trouve séparé de l'Océan par une dune pénible à franchir. Tout le monde reconnait que c'est une grande attraction qui ne peut que contribuer au développement du Ferret »* écrit Jacques Milet le 4 janvier 1954. Il décrit aussi *« les enfants qui pleurent pour monter dans le tram et qui y entrainent leurs parents »*, *« les jeunes qui montent pour faire une partie de rigolade »*, et *« les personnes d'un certain âge qui éviteront ainsi de faire 2 km à pied »*… Créé avec des pièces d'occasion, le petit train est comme un puzzle jamais terminé. Son concepteur est sans cesse à la recherche de petits accessoires tels des sifflets à air comprimé pour les automotrices, une lanterne de locomotive à vapeur et même des casquettes pour les trois conducteurs et les deux contrôleurs.

OUI À L'EXTENSION, MAIS PAS POUR LES « DÉSHÉRITÉS » DE LA POINTE

Pour faire fleurir sa petite affaire, Jacques Milet étendrait bien la ligne de 250 m jusqu'à l'embarcadère donnant sur le Bassin, mais la mairie de La Teste (le Cap Ferret était encore testerin à l'époque) lui oppose d'abord un refus. L'entrepreneur insiste : *« Ce petit prolongement est nécessaire, rationnel et vital pour notre petit train. (…) il faut que la ligne soit complète et surtout que le Petit Train soit vu du débarcadère. Nous espérons ainsi transporter 7% au lieu de 5% du nombre officiel des visiteurs venant au Ferret par les bateaux (…) ».* En juin 1954, un référendum mené auprès des commerçants du Cap Ferret débloque la situation : 30 oui, 4 non, 10 neutres. L'extension de la ligne est construite pendant l'été.

Jacques Milet ne s'arrête pas là : il espère maintenant connecter le petit train à la Pointe car *« (…) ce quartier extrême du Cap Ferret se trouve un peu déshérité par l'état impraticable des routes ensablées (…) et les habitants seraient contents de posséder un moyen de transport leur permettant de se rendre facilement au centre du Ferret »* écrit-il en 1954. Cette ligne, toutefois, ne verra jamais le jour : le syndicat des propriétaires du Cap Ferret n'en veut pas. Au moins, cette année-là, le petit train est-il inauguré en grandes pompes, paré de guirlandes et de drapeaux, béni par le curé du Cap Ferret et frappé par la bouteille de champagne traditionnelle sur le tampon de la locomotive !

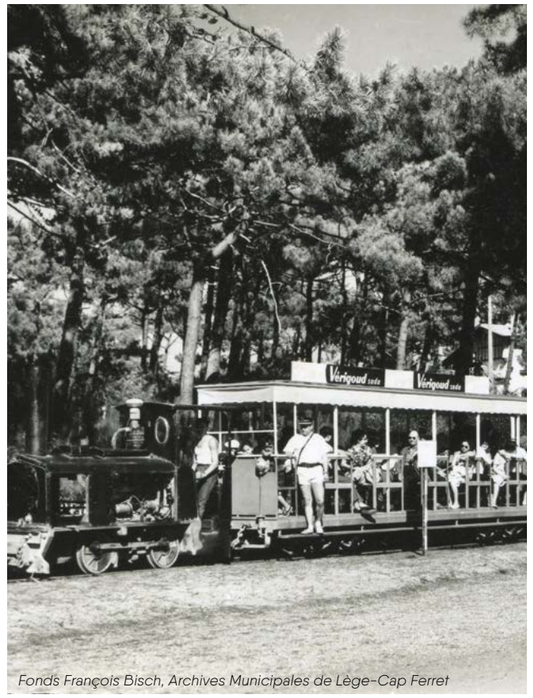

Fonds François Bisch, Archives Municipales de Lège-Cap Ferret

Fonds François Bisch, Archives Municipales de Lège-Cap Ferret

La gare du petit train, un peu plus loin

Au Cap Ferret, l'érosion de la dune impose à la Ville de reculer de quelques mètres la gare du petit train et, dans le même temps, le centre de secours de la plage de l'Horizon. Ces travaux nécessaires pour pérenniser le service, sont à l'étude. En 2019, le petit train a transporté 39 460 passagers.

Merci au service des archives dont les recherches ont permis la rédaction de cet article. Retrouvez L'archive du mois sur www.ville-lege-capferret.fr

CET ÉTÉ, UNE PLAGE DE TRANQUILLITÉ

Lieu magique et incontournable des vacances sur la Presqu'île, la plage est aussi un espace fragile et en mouvement perpétuel, une étendue naturelle et sauvage avec ses risques et ses règles. Cet été encore, vous êtes des dizaines de milliers à y poser chaque jour votre serviette avant de foncer dans les vagues. Voici quelques conseils pour profiter du littoral en sécurité et dans le respect de chacun.

Sur le sable

VIA LES CAILLEBOTIS

Les dunes sont des espaces fragiles et protégés. Il est interdit d'y passer en voiture, en moto, en vélo. Pour avoir le plaisir de marcher sur la plage, il faut passer par les caillebotis. Des cheminements doux et pratiques que les services techniques laissent hors saison sur les plages surveillées.

LE VÉLO : OUI, MAIS SOUS CONDITIONS

Pour éviter les conflits d'usage et tenir compte de la fragilité des milieux, un arrêté municipal réglemente la circulation des vélos sur le littoral :

- la circulation est interdite toute l'année sur les plages côté bassin, le cordon dunaire, le haut de plage et la laisse de mer (milieux naturels très fragiles).
- entre le 13 juin et le 13 septembre, les vélos peuvent circuler sur les plages océanes entre le lever du soleil et le début de la surveillance des plages, à 11h, sur le sable mouillé. L'accès au littoral se fait via les accès plages aménagés et le pied à terre est obligatoire.

Petit rappel : la commune dispose de plus de 60 km de pistes cyclables, le plus grand réseau de Gironde !

WOUAH WOUAH ? NON, NON !

Les animaux domestiques sont interdits sur la plage, même s'ils sont tenus en laisse.

FEUX INTERDITS

Les plages de la commune sont situées à moins de 300 m du massif forestier… Ce qui explique pourquoi les feux y sont strictement interdits, même la nuit.

VOISIN DE SERVIETTE, JE TE RESPECTE

Sur la plage, on tombe le costume, mais on ne perd pas pour autant ses habitudes de gentleman. Respect et courtoisie sont de mise, surtout en période de forte affluence, quand il faut cohabiter à plusieurs milliers. Restez courtois, évitez d'étendre votre serviette ou de la secouer trop près des autres estivants, préférez les écouteurs à l'enceinte portable hurleuse. La plage restera ainsi synonyme de plaisir et de détente pour tout le monde.

ENSEMBLE, GARDONS LES PLAGES PROPRES

Des poubelles sont à disposition sur les plages du Grand Crohot et de l'Horizon. Après la Garonne l'an dernier, la Ville poursuit son expérimentation de plage sans déchets au Truc Vert, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes. On vient à la plage avec son pique nique, on repart avec son sac poubelle : c'est l'occasion de chercher à moins produire de déchets et sans poubelles, la plage est tellement plus belle.

LE TROU : TROP MAUVAISE IDÉE !

Creuser un tunnel ou un grand trou pour y enfouir mamie ou le copain, c'est amusant, mais dangereux, car le sable est instable et le trou en question peut s'effondrer sur la victime alors privée d'air.

ROULEAUX… BOBOS

À marée haute, il arrive qu'une vague de bord se forme et enfle. Ce phénomène se nomme le shore break : si ce rouleau est très puissant, il peut plaquer le baigneur au sol, avec pour conséquences, sa noyade, de lourds traumatismes crâniens ou cervicaux. Prudence !

ÉROSIONS : DES ARRÊTÉS POUR VOUS PROTÉGER

L'érosion crée des risques d'effondrement sur certaines plages, notamment au Cap Ferret où l'accès est strictement interdit :

- côté océan, entre le village des blockhaus et l'extrême sud de la Pointe (arrêté préfectoral)
- côté bassin, sur les ouvrages situés entre le restaurant Chez Hortense et la Pointe (arrêté municipal).

Dans l'eau

C'EST QUAND LA MARÉE ?

4 fois par jour, l'océan et le Bassin sont assujettis aux marées. Or, qui dit marée, dit courant, donc danger. Les horaires des marées sont consultables sur le site de la SNSM : www.snsm.org

PLAISANCIERS, LAISSEZ-VOUS GUIDER

Saviez-vous que la circulation des engins motorisés est interdite dans toute la Réserve des Prés Salés et qu'au Banc d'Arguin, la vitesse est limitée à 5 nœuds, même en pinasse électrique ? La navigation sur le Bassin d'Arcachon ne s'improvise pas. Toutes ces règles et bien d'autres sont disponibles dans le Guide de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon, à télécharger sur le site internet de la préfecture de la Gironde (www.gironde.gouv.fr/)

3 PLAGES SURVEILLÉES

Les plages sont vastes, mais ce n'est pas une raison pour se mettre à l'eau n'importe où. Sur les plages surveillées, les zones de baignade sont matérialisées par deux fanions bleus entre lesquels vous pouvez vous baigner en sécurité. Des MNS et CRS, selon les plages, veillent et interviennent à la moindre alerte. Les surfeurs, eux, évoluent entre les fanions verts.

Les plages du Grand Crohot, du Truc Vert et de l'Horizon sont surveillées:

- **Du 12 juin au 2 juillet puis du 30 août au 05 septembre :** de 12h à 18h30
- **Du 03 juillet au 29 août inclus :** de 11h à 19h
- **Le week-end du 11/12 septembre 2021 :** de 12h à 18h30.

Pour la plage de la Garonne, la surveillance est assurée :

- **Du 03 juillet au 29 août 2021,** de 14h à 18h.

AVANT D'ALLER À L'EAU, JE REGARDE LE DRAPEAU

Un coup d'œil au drapeau hissé à proximité du poste de surveillance des MNS indique l'état de la mer et les risques encourus par les baigneurs.

- **Vert :** baignade autorisée
- **Orange :** baignade surveillée mais dangereuse
- **Rouge :** baignade interdite
- **Pas de drapeau :** aucun responsable de la sécurité sur les plages n'est en service.

Quand la mer est trop formée, les MNS peuvent vous demander de quitter l'eau ou de ne pas y rentrer. Écoutez-les.

QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

L'Agence Régionale de Santé réalise des prélèvements réguliers relatifs à la qualité des eaux de baignade sur les plages suivantes : le Grand Crohot, le Truc Vert, l'Horizon et le Phare. Ces résultats sont affichés en mairie ainsi qu'au niveau des postes de secours. La qualité de l'eau sur l'ensemble du site est classée « excellente ».

Baïnes : les reconnaître, les éviter

Matérialisés par des panneaux d'interdiction de baignade, les courants de baïne sont redoutables. À marée montante ou descendante, une cuvette se creuse, le banc de sable grossit, et l'eau pénètre alors dans cette fosse (baïne = « bassine » en gascon) en y créant un courant plus ou moins puissant qui aspire le nageur au large. Les baïnes sont particulièrement dangereuses pendant les 2 ou 3 dernières heures du montant et du descendant. Si vous êtes entraînés au large, ne luttez pas, laissez-vous emporter jusqu'à ce que la force du courant soit nulle. Ensuite, contournez la zone de turbulence et regagnez la plage, aidé par la force des vagues.

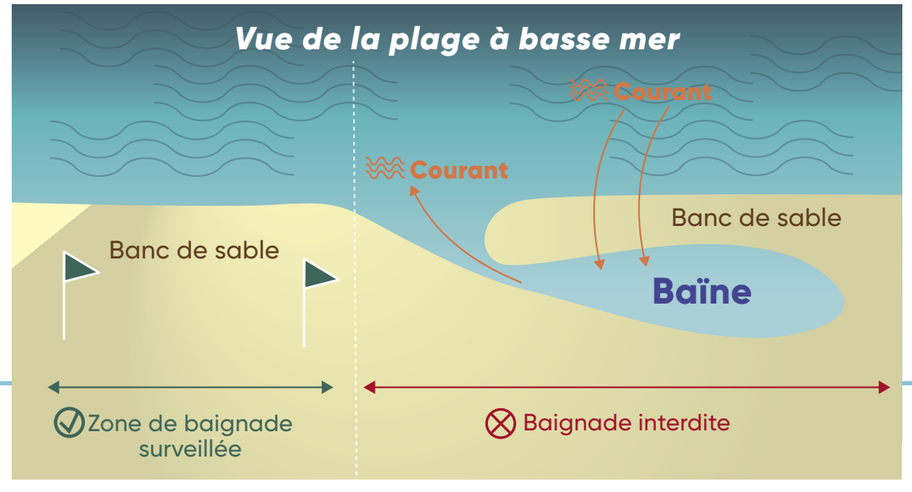

VIGILANCE FEU DE FORÊT

Avec une moyenne de 1 700 départs de feu par an, le massif forestier aquitain est classé à haut risque. D'autant plus que 86 % de ces débuts d'incendie sont d'origine humaine. La Presqu'île et ses villages sous la forêt sont particulièrement exposés. Au printemps et en été, périodes de risque élevé, la vigilance est donc primordiale.

Autour de son habitation :

- Il est interdit de brûler vos déchets verts (ou autres).
- Maintenez votre terrain, les chemins d'accès à votre habitation et leurs abords en état de débroussaillement (voir nos articles précédents sur les obligations légales de débroussaillage).

En voiture, à moto, en vélo électrique :

- Ne circulez pas et ne stationnez pas sur les pistes DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), strictement interdites au public.
- Ne gênez pas l'accès aux points d'alimentation en eau DFCI.

En cas d'incendie

112 ou 18 : informez les sapeurs-pompiers sur la localisation précise, et faites une description des abords : personnes présentes, habitations à proximité, direction prise par le feu...

À proximité d'un incendie de forêt : chez soi

- Arrosez les façades.
- Fermez les bouteilles de gaz et rentrez-les dans le bâtiment.
- Bouchez les appels d'air.
- Calfeutrez-vous avec des linges mouillés.
- Restez chez vous.

À proximité d'un incendie de forêt : circulation routière

- Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt.
- En cas de fumées, allumez vos feux de croisements, fermez les fenêtres et aérations, roulez à vitesse réduite.

Suivant le niveau de risque, les préfectures peuvent mettre en place des mesures de limitation ou d'interdiction d'activités en forêt. Une carte de vigilance destinées aux promeneurs est disponible sur les site www.dfci-aquitaine.fr

Télé-alerte : la Ville propose un système d'alerte téléphonique en cas d'urgence. Vous n'êtes pas encore inscrits ? RDV sur www.ville-lege-capferret.fr

Régulation des cales à bateaux

La municipalité mobilise 10 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) pour réguler l'accès aux 4 cales de mise à l'eau de la commune. Le but ? Fluidifier, apaiser et sécuriser ces secteurs, soumis à une forte pression. Ce service est payant, via des bornes installées devant les cales.

HABITANTS

L'accès est gratuit pour les habitants qui ont un corps mort ou ceux qui ont acheté la vignette résident (50 €) pour le stationnement de leur remorque. Pour les autres, il est de 20 € pour une utilisation durant toute la saison.

PROFESSIONNELS

L'accès est gratuit pour les professionnels, mais ils ne sont pas prioritaires.

NON-RÉSIDENTS

Le tarif est de 20 € à la journée pour les non-résidents.

Violences et maltraitances intrafamiliales : les n° à connaître

119

(Enfance en danger. Joignable 7j/7, 24h/24)
Écoutants, professionnels de l'enfance, agents du pré-accueil et de l'encadrement vous répondent. Leur priorité : rester à l'écoute des enfants et des adolescents. Numéro gratuit et anonyme.

+ D'INFOS :
https://allo119.gouv.fr/communication-documentation

3919

(Victime de violences conjugales)
Ce numéro d'écoute anonyme et gratuit, peut également être réalisé par un proche ou un témoin. Le 3919 est le numéro national d'aide aux femmes victimes de violences, qu'elles soient conjugales, sexuelles ou professionnelles.

POUR UN SIGNALEMENT EN LIGNE :
ArretonsLesViolences.gouv.fr

POUR ALERTER LA POLICE EN CAS D'URGENCE :
le 17 ou le 114 par SMS.
Le site : https://parcours-victimes.fr

LE SERVICE PUBLIC CONTINUE

Les horaires d'ouverture de la Mairie

- **du lundi au jeudi de** 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- **le vendredi de** 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30
- **le samedi de** 9h à 12h

LE PROTOCOLE :
masque et désinfection des mains obligatoires à l'entrée.

Les jours de marché pour la saison : à vos agendas !

Lège :

- **le jeudi** (depuis le 1er avril) **et le samedi**

Claouey :

- **du samedi 1er mai au samedi 19 juin 2021,** tous les jours du mercredi au dimanche
- **du samedi 19 juin au dimanche 26 septembre 2021,** tous les jours

Piraillan :

- **du samedi 26 juin au dimanche 5 septembre 2021**

Cap-Ferret :

- **le mercredi et le samedi**
- **tous les dimanches,** à partir du week-end de Pâques
- **pendant les vacances de printemps et à l'Ascension :** ouverture exceptionnelle du mercredi au dimanche
- **du samedi 19 juin au dimanche 19 septembre 2021 :** ouverture tous les jours

LE PROTOCOLE :
masque obligatoire

Les médiathèques sont ouvertes !

Il est possible d'emprunter des ouvrages

Petit-Piquey :
1 bis avenue des écoles
- **Mardi, mercredi, vendredi, samedi :** de 10h à 13h et de 14h à 18h

Lège :
78 avenue de la Mairie
- **Mardi, mercredi, vendredi :** de 10h à 13h et de 15h à 18h
- **Samedi :** de 10h à 13h

PORTAGE À DOMICILE
Vous ne pouvez pas vous déplacer ? La médiathèque vient à vous : téléphonez au **05 56 60 81 78.**

LE PROTOCOLE :
masque et désinfection des mains obligatoires

JOINDRE LA MÉDIATHÈQUE

Par tél : 05 56 60 81 78

Par mail : mediatheque@legecapferret.fr

Sur le site internet : www.mediatheque-legecapferret.fr où il est possible de consulter le catalogue et de réserver en ligne !

Nouveau : Le conseiller numérique à vos cotés !

La Ville propose désormais les services d'un conseiller médiateur numérique. Il s'agit d'un service d'accompagnement gratuit pour les administrés.

Utiliser une tablette ou un smartphone, réaliser une démarche administrative, mettre en forme un CV, communiquer avec des proches, développer votre activité de commerçant sur le web ou les réseaux sociaux, voici quelques exemples sur lesquels le conseiller numérique peut vous rendre plus autonomes quels que soient votre niveau et votre âge.

Il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone et d'exprimer votre besoin ou votre problématique.

D'ici 2022 toutes vos démarches administratives seront dématérialisées et réalisables seulement sur internet.

Nous pouvons vous aider grâce à des outils et l'échange de bonnes pratiques.

Quel que soit votre niveau, vous êtes les bienvenus. Venez comme vous êtes !

Tout le monde n'ayant pas Facebook, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

PRISE DE RENDEZ-VOUS :
05.56.03.84.04.
Email : HYPERLINK
mailto:conseillernumerique@legecapferret.fr
conseillernumerique@legecapferret.fr

Informations pratiques :

Rendez-vous possibles du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Prérequis : avoir plus de 18 ans ou être accompagné d'un parent.

LISTE « AMBITION LEGE-CAP-FERRET »

NOTRE ESSENTIEL : NOTRE COMMUNE

D'une part la priorité des logements sociaux est toujours à l'étude, c'est-à-dire au point mort.

D'autre part, les descentes à bateau sont devenues payantes par délibération au conseil municipal du 15 avril avec mise en application le 1er mai repoussée au 15 juin. Ce report est expliqué par le matériel non reçu : des panneaux et horodateurs. Pour une mesure citée sur la délibération à titre expérimental (à suivre), nous payons très cher car il faut ajouter les dix recrutements pour en assurer la fonctionnalité. La population locale n'a pas à payer cette taxe !

Ensuite que pouvons-nous penser lorsqu'on réside ici au regard de nos voiries certes réfectionnées par endroit mais encore bien détériorées alors que sur nos impôts nous constatons que certains secteurs résidentiels privés sont totalement refaits... Tous ces sujets de dépenses parfois non concertés nuisent à l'intérêt général.

Par ailleurs, les alertes de construction de piscines, sans panneaux de délivrance d'autorisation et/ou sans autorisation, par le voisinage se multiplient. Où sont les contrôles annoncés ?

Enfin les difficultés liées à la mobilité persistent sans aucun projet à l'horizon et notre inquiétude porte sur notre capacité à accueillir en toute sécurité les vacanciers.

Heureusement l'été est bien là alors nous vous souhaitons un bel été en vous conseillant de rester prudent dans cette période que nous voulons tous apaisée.

Véronique DEBOVE, Fabrice PASTOR,
emlcf33@gmail.com

LISTE « Esprit Villages »

LA TRANSPARENCE OPAQUE

Voici le nouveau concept imaginé par la municipalité de Lège-Cap Ferret, dont on ne sait plus si elle est réellement pilotée.

Une « transparence opaque » afin de dissimuler toutes les défaillances tout en arguant du contraire.

Nous pointons du doigt :

⊖ Un budget trompeur dont j'ai signalé les irrégularités à la Chambre Régionale des Comptes.

⊖ Un jugement du Tribunal administratif condamnant la commune à publier sur le site internet de la Ville, tous les documents inhérents à la gestion de l'eau.

⊖ L'obligation faite à la Coban, par la Chambre Régionale des Comptes, de cesser le versement de l'attribution de compensation d'un versement de 430.000€ mis en place depuis 2014.

Il faudra donc compter avec cette recette en moins sans que nous sachions, aujourd'hui, à quoi elle correspond.

⊖ Des affaires de contentieux urbanisme dont on ignore si elles sont menées à bout. Des affaires diverses (rue de la Plage, cabane 118, SNSM, cales de mise à l'eau, barriérage de complaisance, financement routes 44ha, bétonnage à l'Arcachonnaise de la place Jean Anouilh, perte d'identité de la commune, cumul des mandats, etc....).

⊖ Des redevances multiples sous des prétextes vertueux afin de combler les trous laissés par une politique d'embauche digne d'une métropole. Aucune action en faveur du logement social ou des saisonniers. Tout n'est que paroles, paroles et paroles.

⊖ Certains élus au comportement agressif, sexiste, irrespectueux, arrogant qui se croient conseillers municipaux de Cannes ou du Conseil de Paris.

En deux ans et demi de gouvernance de Philippe de Gonneville, cette municipalité est devenue une pétaudière.

Et ce n'est certainement pas la marque déposée « Thomas Sammarcelli » qui attribue un label rouge à cette gestion catastrophique des affaires communales.

Anny Bey, Dominique Magot
06 37 55 72 47

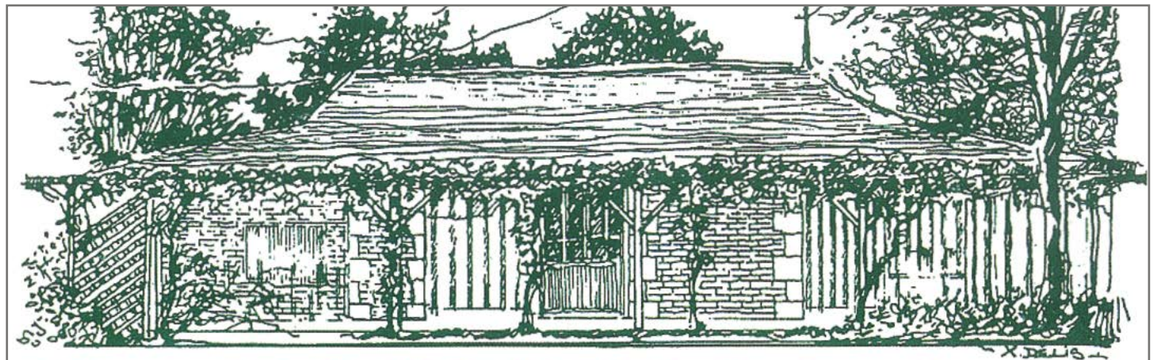

la cabane d'HORTENSE
LES YOUKAS
dégustation d'huîtres
Quartier ostréicole - Cap-Ferret - 05 56 03 26 74

À LÈGE-CAP FERRET
ON JOUE LA CARTE DU RESPECT.

MAIRIE LÈGE CAP FERRET

SIEPA | tél. 05 57 30 09 10 | RC B 434 804 720